

# Réunion du Conseil au niveau des Ministres

Paris, 29-30 mai 2013

**NOUVELLES APPROCHES  
FACE AUX DEFIS  
ECONOMIQUES (NAEC)  
RAPPORT INTÉRIMAIRE**

**Nouvelles Approches  
face aux Défis Économiques (NAEC)  
Rapport Intérimaire**



# NOUVELLES APPROCHES FACE AUX DEFIS ECONOMIQUES

## RAPPORT INTERIMAIRE

### TABLE DES MATIÈRES

|   |           |
|---|-----------|
| <b>1. Introduction .....</b>  | <b>3</b>  |
| 1.1 Qu'entend-on par « Nouvelles approches » ? .....  | 5         |
| 1.2 Structure d'organisation .....  | 6         |
| Graphique 1. Structure d'organisation des travaux du groupe NAEC.....   | 8         |
| <b>2. Réflexion sur la crise et analyse prospective pour de nouveaux outils économiques .....</b>                                       | <b>9</b>  |
| 2.1 Leçons de l'histoire économique et des crises antérieures.....  | 10        |
| 2.2 Rôle du secteur financier dans la crise et réformes futures.....  | 11        |
| 2.3 Repenser les instruments de l'action publique pour assurer un assainissement budgétaire propice à la croissance et à l'équité ..... | 13        |
| 2.4 Analyse prospective pour de nouveaux outils et de nouvelles approches.....  | 13        |
| <b>3. Analyser les arbitrages et les complémentarités entre les politiques publiques .....</b>  | <b>14</b> |
| 3.1 Liens entre les politiques suivies et les résultats en matière de bien-être .....   | 15        |
| 3.2 Inégalités et croissance économique .....   | 16        |
| 3.3 Interactions entre l'environnement, la croissance économique et les inégalités.....   | 19        |
| 3.4 Croissance et stabilité économiques .....   | 20        |
| 3.5 Tendances à long terme et arbitrages entre les politiques publiques .....   | 21        |
| <b>4. Institutions et gouvernance.....</b>  | <b>23</b> |
| 4.1 Confiance à l'égard de l'État .....   | 23        |
| 4.2 Vulnérabilité des institutions sociales.....  | 24        |
| 4.3 De nouveaux défis en matière de gouvernance.....  | 25        |
| <b>5. Synthèse et prochaines étapes.....</b>  | <b>28</b> |
| <b>RÉFÉRENCES .....</b>   | <b>29</b> |
| <b>ANNEXE I. Récapitulatif des projets proposés .....</b>   | <b>30</b> |
| <b>ANNEXE II. Synthèse des propositions de projets .....</b>  | <b>31</b> |
| <b>ANNEXE III. Bibliographie sélective des racines de la crise et les leçons à en tirer.....</b>  | <b>57</b> |
| <b>ANNEXE IV. Documents récents de l'OCDE sur les causes de la crise et les leçons à en tirer .....</b>                                 | <b>59</b> |

## 1. Introduction

1. Lancée lors de la Réunion du Conseil au niveau des Ministres (RCM) de 2012, l'initiative relative aux *Nouvelles approches face aux défis économiques* (NAEC) est un processus de réflexion à l'échelle de l'Organisation visant à améliorer de manière continue la grille d'analyse et les avis prodigués par l'OCDE aux pays. La crise financière et économique mondiale a été le facteur déclenchant de l'initiative NAEC, cependant une telle réflexion se révèle particulièrement opportune en raison de la nécessité pour l'OCDE d'adapter ses analyses et ses conseils à des défis et des situations en constante évolution.

2. Comme le mettait en avant le document-cadre sur l'initiative NAEC élaboré dans la perspective de la RCM de 2012 (OCDE, 2012a), cette réflexion intervient à un moment où les politiques des Membres et des pays Partenaires de l'OCDE doivent faire simultanément face à plusieurs difficultés étroitement imbriquées, induites par une reprise hésitante, un taux de chômage élevé, des inégalités grandissantes ainsi que par l'ampleur de la dette publique. De nouvelles sources de croissance doivent être mises en évidence pour remettre les économies sur la voie d'une croissance durable, forte et inclusive afin de promouvoir le bien-être des populations. Elles auront également un rôle décisif à jouer pour accompagner la croissance future et faire en sorte que les fruits de cette croissance soient répartis entre les régions, les populations et les entreprises. A ces enjeux s'ajoute la nécessité d'améliorer les capacités des États à réguler et rétablir la confiance dans les marchés, les gouvernements et les institutions.

3. L'initiative NAEC vise à affronter ces défis dans le cadre d'une approche transversale jetant les bases d'une croissance durable et inclusive. L'initiative met ainsi à profit la valeur ajoutée de l'expertise (notamment dans les domaines des réformes structurelles), des données et des recommandations fournies par de l'OCDE ainsi que l'expérience accumulée par les pays Membres et les pays Partenaires dans différents domaines imbriqués de l'action publique. L'initiative NAEC profite de la pluridisciplinarité de l'OCDE.

4. Un groupe de travail a été constitué pour coordonner et conduire ce projet (le Groupe de travail NAEC). Ce Groupe de travail est composé de représentants des pays Membres et des pays Partenaires de l'OCDE, de certains comités spécialisés<sup>1</sup>, ainsi que du Comité consultatif économique et industriel auprès de l'OCDE (BIAC) et de la Commission syndicale consultative (TUAC).

5. Tel que précisé dans le mandat et la gouvernance NAEC « *[l]e CPE [Comité de politique économique] devrait jouer un rôle central dans cette entreprise mais, compte tenu de son caractère pluridisciplinaire, la réussite du projet sera étroitement tributaire de l'adhésion et de la participation active d'autres comités* » [C(2012)109/REV1]. Cela est déjà en cours comme plusieurs comités ont discuté l'initiative NAEC dans leurs réunions où ils ont exprimé leur fort soutien au projet. Lors de la réunion du CPE du 13 mai 2013, les délégués ont salué les avancées de l'initiative NAEC et ont exprimé leur souhait de contribuer à une meilleure cohérence des différentes lignes de travail ayant trait aux domaines de compétence du CPE.

---

1 Comité de politique économique (CPE), Comité d'examen des situations économiques et des problèmes de développement (EDRC), Comité de l'emploi, du travail et des affaires sociales (ELSAC), Comité des politiques d'environnement (EPOC), Comité de l'industrie, de l'innovation et de l'entrepreneuriat (CIIE), Comité des politiques d'éducation (EDPC), Comité des marchés financiers (CMF), Comité de la concurrence, Comité sur la gouvernance d'entreprise, Comité de la gouvernance publique (PGC), Réseau des hauts responsables des centres de gouvernement (CoG) et Comité des échanges.

6. Le Groupe de travail NAEC s'est réuni pour la première fois le 24 octobre 2012 pour débattre de quatre thématiques suivantes : la révision des objectifs macroéconomiques ; la conception d'un système financier favorable à une croissance durable et équitable ; la révision de l'action publique pour s'attaquer aux conséquences de la crise sur la situation sociale et l'emploi ; l'étude des grandes tendances de l'économie mondiale et leurs implications pour l'action publique.

7. Lors de cette réunion, les membres du Groupe de travail NAEC ont eu l'occasion de débattre de ces questions avec quelques-uns des experts les plus éminents en la matière. Le Secrétaire général de l'OCDE a souligné que le Groupe de travail NAEC devait faire preuve d'ouverture en osant tirer les conclusions pertinentes, bien que parfois difficiles, de la crise, tout en examinant de façon plus approfondie les tensions nées des grandes tendances de plus en plus visibles à l'échelle de la planète. Les experts ont fait part de leur appréciation des causes et des enseignements à tirer de la crise, et ont insisté sur la nécessité de revoir les objectifs de politique macroéconomique. Ils ont également mis en relief les limites des modèles macroéconomiques existants, notamment concernant les hypothèses d'auto-régulation de l'économie. De surcroît, les experts ont recensé les priorités de la réforme du secteur financier qui lui permettraient de mieux jouer son rôle d'intermédiation à l'appui des activités de production, et fait ressortir les principales tensions qui existent entre croissance, stabilité, inégalités et environnement. Plusieurs experts, en particulier MM. Anthony Atkinson et Nick Stern, ont souligné que la crise avait fait mieux apparaître à quel point il était nécessaire de mettre en œuvre des politiques non plus axées sur les seuls résultats macroéconomiques, mais aussi sur la promotion du bien-être général (notamment par une réduction des inégalités, une offre d'emplois de meilleure qualité et une amélioration de l'environnement).

8. L'une des problématiques transversales dégagée lors de la première réunion du Groupe de travail NAEC avait trait aux limites des outils et des grilles d'analyse existants ainsi que des dispositifs de gouvernance face à des enjeux dont la complexité et l'interdépendance vont croissant. Les interactions jouent entre les pays et en leur sein, entre le secteur financier et l'économie réelle et, de façon plus profonde, entre les diverses grandes tendances à l'œuvre depuis plusieurs décennies. Une meilleure intégration des grands marchés émergents dans l'économie mondiale, le progrès technologique, le renforcement de la spécialisation et de la division internationale du travail, le vieillissement de la population ; les migrations et autres évolutions démographiques, ou encore la raréfaction des ressources naturelles, le changement climatique et la dégradation de l'environnement, telles sont quelques-unes de ces grandes tendances. Une action coordonnée est nécessaire pour faire face à ces problèmes interconnectés, notamment dans les pays en développement. En exploitant pleinement les synergies et les complémentarités entre l'initiative NAEC et les stratégies de l'OCDE relatives au développement, à la croissance verte, aux compétences et à l'innovation, l'Organisation pourra mieux contribuer aux nouvelles approches économiques.

9. Cette montée de l'interdépendance a apporté certains avantages et a créé de nouvelles possibilités d'exploitation de niches. Notamment, cela a soutenu la croissance dans de nombreux pays pendant un certain nombre d'années. Parallèlement, cela a exposé au grand jour les limites de cadres macroéconomiques et réglementaires existants, en particulier ceux ciblant des objectifs politiques, des échéances ou des zones de compétence juridique restreints. L'imbrication des intérêts financiers et économiques au-delà des frontières nationales complique l'élaboration des politiques et bride la capacité des pouvoirs publics à poursuivre des objectifs nationaux lorsqu'ils agissent pour leur seul compte. En conséquence, un large éventail de politiques publiques (politique monétaire, secteur financier, taux de change, fiscalité, concurrence, environnement, pour n'en citer que quelques-unes) appellent une plus grande coordination internationale pour être vraiment efficaces.

10. L'interdépendance a également concouru à l'apparition de risques systémiques et permis une propagation accélérée des chocs. A titre d'exemple, les rapides avancées des Technologies de l'Information et des Communications (TIC), conjuguées à la libération des marchés financiers et aux

lacunes de la réglementation, ont permis la création et la circulation de produits financiers complexes qui ont été au cœur de la crise financière. Ces développements ont renforcé l'interconnexion entre les institutions financières, mais aussi entre le secteur financier et les pouvoirs publics, avec les répercussions qui peuvent en découler sur la stabilité financière et la dette publique.

11. Cette interpénétration a accentué les tensions parmi les objectifs des politiques publiques, par exemple à travers les effets du vieillissement de la population sur les dépenses de santé d'une part, et la pression exercée sur les finances publiques d'autre part. C'est pourquoi il importe d'identifier les différentes dimensions de ces interactions, notamment, et de les prendre en compte dans les cadres d'analyse et dans la conception des politiques à suivre pour y faire face.

12. Un environnement économique toujours plus complexe, et les défis associés que cela pose pour l'élaboration des politiques publiques, appellent des approches novatrices pour appréhender les nouveaux enjeux et tendances, mais aussi pour gérer les synergies et les arbitrages associés à l'élaboration de politiques portant sur des objectifs stratégiques multiples. De fait, comme indiqué dans le document de la RCM, l'initiative NAEC a pour objectif la mise au point d'un programme d'action stratégique pour le bien-être et une croissance durable et inclusive construits autour des interactions, des complémentarités et des arbitrages à opérer entre les différents objectifs et instruments des politiques publiques. Un Rapport de synthèse, reprenant les multiples pistes de travaux horizontaux décrits dans les sections 2 à 4, sera établi à cet effet.

13. Ce Rapport intérimaire s'appuie sur les discussions intervenues lors des première et deuxième réunions du Groupe de travail NAEC, sur les commentaires écrits reçus par le Groupe début 2013 et sur les orientations communiquées lors de la RCM de 2012. Y sont présentées des propositions détaillées relatives aux travaux à mener par l'OCDE dans le cadre de l'initiative NAEC et qui sont tirées des programmes de travail des Comités concernés. Sans prétention à l'exhaustivité, ces propositions ont été conçues pour s'inscrire dans une structure générale tripartite qui englobe les dimensions essentielles de l'initiative.

### ***1.1 Qu'entend-on par « Nouvelles approches » ?***

14. Dans le contexte de l'initiative, l'expression « Nouvelles approches » s'entend au sens large. Il s'agit de reconsidérer quelques-unes des hypothèses de base relatives au fonctionnement de l'économie, en particulier les questions de l'auto-stabilisation et de l'efficacité des marchés, et les conséquences pour l'action des pouvoirs publics. Il s'agit en outre de pallier les lacunes des outils d'analyse structurelle existants et d'en élargir la portée, de façon à analyser les tendances sur le long terme en prenant en compte les principales interactions et rétroactions – entre croissance, inégalités et environnement, par exemple. Enfin, il s'agit de renforcer les bases de données concrètes permettant d'étudier les liens entre les politiques suivies et les résultats obtenus en matière de bien-être, car ces liens peuvent différer au sein des pays et entre les pays. Le terme « nouvelle approche » englobe l'idée que la croissance est un moyen important, mais pas une fin, de l'élaboration des politiques. Le but ultime est d'améliorer le bien-être des gens et de tendre vers une croissance inclusive et durable.

15. Par ces Nouvelles approches, il s'agit de prendre en compte la nature pluridimensionnelle du défi – en partant notamment du postulat que le produit intérieur brut (PIB) n'appréhende qu'une fraction du bien-être économique et social – la production de biens et de services – à l'exclusion d'autres dimensions du bien-être telles que, entre autres, l'éducation, la santé, la sécurité et l'environnement, qui sont également importantes. Il ne suffit pas d'assurer une croissance durable dans un contexte non inflationniste. La croissance doit aussi être inclusive, sans entraîner des coûts trop élevés pour l'environnement. Le terme d'inclusivité signifie entre autres que chacun a des chances équitables de s'accomplir et contribuer à la croissance, indépendamment de son milieu socio-économique, de son sexe, de son lieu de résidence ou de

son origine ethnique. En outre, la répartition des bienfaits tirés de la contribution de chacun à la croissance doit être équitable.

16. Dans ce contexte, des dimensions à la fois microéconomiques et macroéconomiques sont à prendre en compte. A travers cette initiative, nous souhaitons enrichir nos analyses, lorsque cela est nécessaire, par des éclairages issus d'autres domaines de la science économique tels que l'économie comportementale et l'économie expérimentale, tout en étudiant aussi de nouvelles approches pluridisciplinaires. Les sciences de la complexité, l'analyse de réseau et la modélisation multi-agents en sont quelques exemples. Les évolutions dans nombre de ces domaines n'aboutiront peut-être pas à des mesures concrètes. Toutefois, l'un des objectifs de l'initiative NAEC est de faire le point sur les orientations de ce type de recherche et d'étudier les principales avancées, les points forts et les limites, la nature des données d'expérience requises pour valider les résultats obtenus ainsi que les répercussions probables de leur utilisation dans le contexte de l'amélioration des cadres et recommandations de l'OCDE.

17. Par nouvelles approches, il faut aussi entendre une plus grande utilisation des micro-données, lorsqu'elles permettant de mieux rendre compte de l'hétérogénéité des acteurs économiques et de relier plus solidement ces éléments d'information afin d'étudier les résultats globaux obtenus. Enfin, nous examinerons également de nouvelles approches face à l'interdépendance croissante et aux défis liés à la réglementation, à la gouvernance et à la mise en œuvre des politiques publiques mis en lumière par la crise.

## **1.2 Structure d'organisation**

18. Pour organiser le programme de travail NAEC à l'intérieur d'un cadre et d'une structure globale, nous avons établi trois catégories interdépendantes, auxquels se rattachent plusieurs axes de travail. Le choix de ces catégories a découlé de la nature des questions à traiter. Aux fins de notre exposé, chaque projet a été placé dans la catégorie à laquelle il se rattache le plus logiquement. Cela permet d'illustrer quels organes de l'OCDE ont pris l'initiative ou s'attendent à être associés aux travaux consacrés à ces questions. Les catégories décrites ci-dessous encadrent l'organisation de notre travail. L'objectif pour l'avenir est de mieux intégrer les différentes lignes de travail dans ces catégories.

19. Ces catégories sont les suivantes :

- **Une réflexion** sur la crise, dans l'optique d'en tirer des leçons à mettre en perspective avec les travaux de l'OCDE, de reconsidérer les cadres d'analyse pour définir les priorités les plus urgentes, et de mener une **analyse prospective** à la recherche de nouveaux outils et approches économiques ;
- **Une analyse des arbitrages et des complémentarités entre les politiques publiques** mises en œuvre et les résultats obtenus en matière de bien-être, en s'intéressant tout particulièrement aux interactions entre croissance, inégalités, environnement et stabilité économique, ainsi qu'aux tendances à long terme qui se font jour à l'échelle de la planète et aux tensions qui en résultent quant à l'action des pouvoirs publics ; et
- Un examen des problématiques relatives **aux institutions et à la gouvernance**, permettant de gérer les tensions nées au lendemain de la crise ainsi que les défis à long terme, y compris ceux qui résultent de la crise et de l'interdépendance entre les pays.

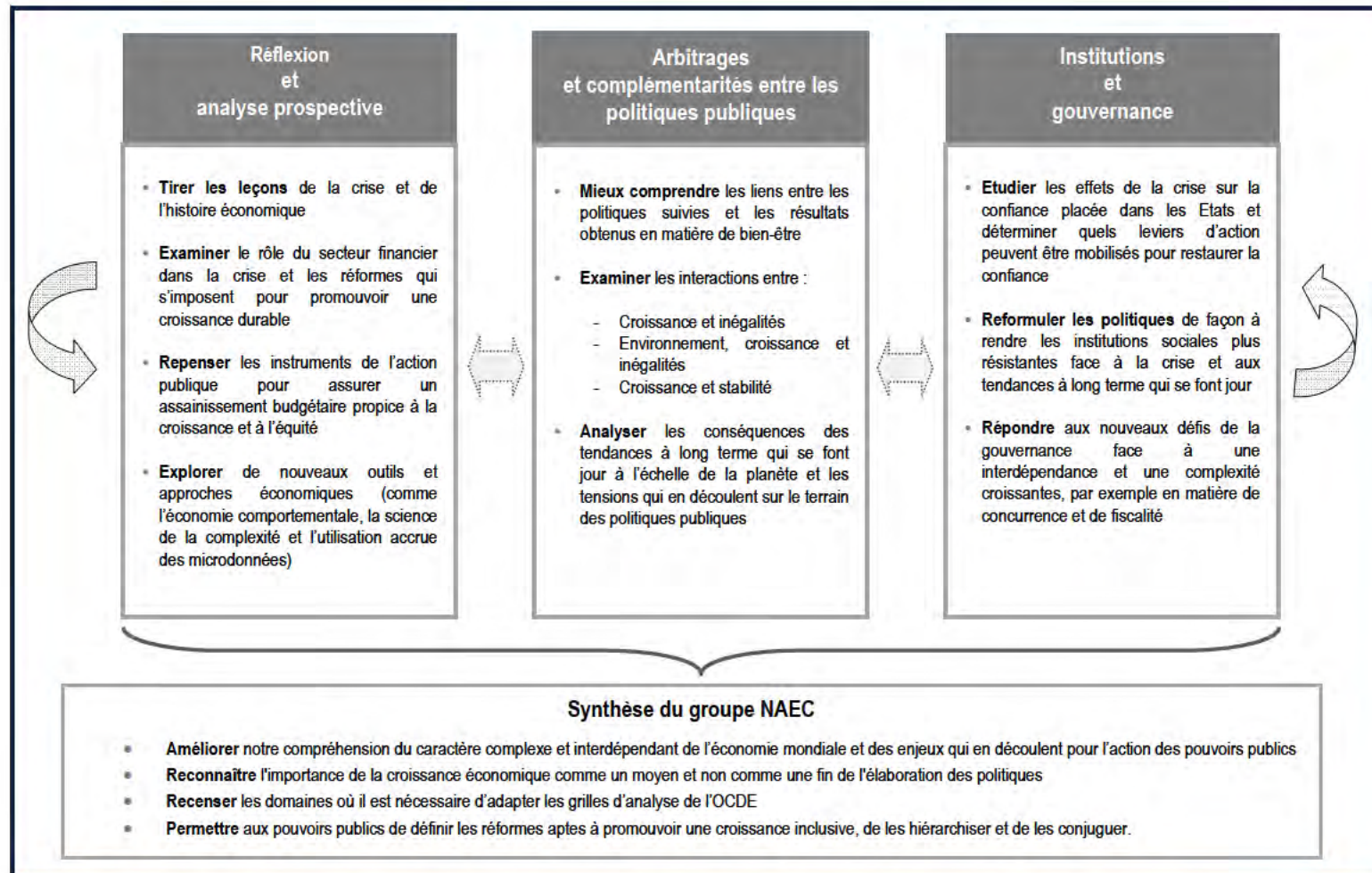
20. Il importe de souligner qu'il existe des interactions au sein d'une même catégorie de même qu'entre les différents axes de travail. Certains projets ne sont pas des exercices isolés, mais font partie intégrante de volets bilatéraux ou multilatéraux plus larges. A titre d'exemple, l'amélioration du fonctionnement du secteur financier a des implications sur la croissance et la stabilité économiques, sur la

productivité et l'innovation à travers le financement des PME et de la création d'entreprises, et ainsi que sur l'investissement à long terme et les mesures à adopter face au vieillissement de la population et à l'allongement de la vie. De même, les travaux sur l'évaluation des coûts transitoires et les effets redistributifs des réformes structurelles sont liées à l'appréciation de la mesure dans laquelle il est possible de parvenir à un assainissement budgétaire favorable à la croissance et à l'équité ainsi qu'aux travaux consacrés aux moyens de promouvoir une croissance inclusive. En outre, la croissance durable et inclusive imprègne la plupart des domaines de politique publique examinées, conformément au mandat du projet NAEC. Il ne s'agit là que de quelques exemples (d'autres sont mentionnés dans les notes de bas de page renvoyant aux projets décrits) où des projets individuels traitent d'un aspect spécifique d'une problématique donnée, selon l'angle d'approche d'un organe donné qui mène les travaux, alors que d'autres projets entrepris dans d'autres secteurs de l'Organisation traitent cette même question sous une perspective pluridisciplinaire. Les résultats de l'initiative NAEC devraient être considérés comme la synthèse de tous ces éléments.

21. Cela étant dit, et c'est peut-être inévitable, certains projets individuels produiront des résultats intermédiaires à des échéances variables en fonction des programmes de travail et des calendriers des divers Comités et autres organes au sein desquels les travaux seront conduits. Le délai de livraison sera également fonction de l'ampleur et de la complexité de certains éléments. L'objectif ultime des travaux décrits est l'intégration des différentes composantes dans un cadre : NAEC. Le graphique 1 donne une vue d'ensemble des lignes d'action à poursuivre au sein de chacune des trois catégories. Une liste plus détaillée des propositions figure aux Annexes I et II. Des informations détaillées sur le budget, les comités ainsi que sur les directions en charge des projets ou y participant ont été fournies séparément à la Commission du budget en amont de sa réunion du 25 avril 2013 et au Conseil pour sa réunion du 30 avril 2013.



Graphique 1. Structure d'organisation des travaux du groupe NAEC



## 2. Réflexion sur la crise et analyse prospective pour de nouveaux outils économiques

22. Jusqu'en 2007, une grande partie du monde a connu une période prolongée de croissance et de stabilité économiques relativement fortes, souvent qualifiée de « Grande Modération ». Quelques signes de faiblesse et de risque commençaient déjà à se manifester, mais la plupart des observateurs ont eu tendance à sous-évaluer ces menaces. L'OCDE n'a pas été la seule à ne pas faire le lien entre les différents signaux d'alarme, ou à les méconnaître. D'autres institutions impliquées dans la surveillance internationale, nombre de ministères des Finances, d'agences de notation, d'autorités de réglementation et d'institutions financières nationales ou supranationales se sont eux-mêmes laissés aller à un optimisme excessif pendant la Grande modération. Cinq ans après le début de la crise, nombre d'économies avancées restent fragiles, des risques d'évolutions défavorables subsistent et le chômage est toujours élevé. En d'autres termes, les pays de l'OCDE étaient, d'une manière générale, mal préparés à affronter cette crise, et mal armés pour y résister.

23. Les causes de la crise ont été largement disséquées dans des centaines d'articles, de rapports et de déclarations (on en trouvera en annexe 3 une bibliographie sélective). Or, parmi les causes identifiées, nombreuses sont celles qui en fait masquent d'autres éléments déclencheurs, ou d'autres choix opérés par les pouvoirs publics bien longtemps auparavant, si bien que les spécialistes débattent à l'envi de l'importance relative de différentes variables spécifiques, et de la manière dont il convient de distinguer les symptômes des causes. Ce débat aboutit naturellement à des divergences dans les recommandations formulées pour que l'on puisse mieux comprendre les problèmes en cause, et les régler de manière plus satisfaisante. N'oublions pas qu'on a continué, dans la littérature économique, à analyser les causes de la Grande Dépression (1929-33) jusqu'à la fin du siècle dernier, et même au-delà (voir par exemple Keynes en 1936, Friedman et Schwarz en 1963, Bernanke en 1995 et 2000). Il est peu probable qu'il en aille différemment cette fois-ci, face à ce que certains ont appelé la Grande Récession.

24. Ces dernières années, l'OCDE a engagé des travaux considérables pour tenter de mieux comprendre les facteurs qui ont abouti à la crise, ainsi que les enseignements qu'il conviendrait d'en tirer. Tel est l'objet de plusieurs ouvrages, parmi lesquels on peut citer *Financial Market Trends*, différentes éditions des séries *Perspectives*, *Études économiques*, des publications comme *Objectif croissance*, ainsi que différents rapports et documents de travail préparés par l'Organisation. Dans ces travaux se trouvent analysés : les principales évolutions du secteur financier qui ont contribué à rendre la crise plus probable, voire inévitable (Blundell-Wignall et al., 2008), de même que les limites des cadres de la politique monétaire, budgétaire et structurelle et de l'action publique sur les marchés de capitaux, ainsi que les priorités concernant leur ajustement (Pain et Röhn, 2011) ; les crises du crédit et les insuffisances des réponses que leur apportent traditionnellement les pouvoirs publics (White, 2012) ; les leçons tirées de la surveillance exercée par les institutions internationales (Shigehara et Atkinson, 2011) ; ou les enseignements en matière de gouvernement d'entreprise (Kirkpatrick, 2009), pour ne citer que quelques éléments.

25. Une publication destinée au grand public et intitulée *De la crise à la reprise : Causes, déroulement et conséquences de la Grande Récession*, préparée à partir d'analyses effectuées par l'OCDE, est par ailleurs parue en 2010 (Keeley et Love, 2010). Une liste de certains travaux antérieurs menés par l'OCDE figure en annexe 4. La note de synthèse de la première réunion du Groupe de travail NAEC, en octobre 2010 (OCDE, 2012b), contient un certain nombre d'enseignements et de questions à l'intention des pouvoirs publics dans le contexte des politiques monétaires et structurelles, de la réforme du secteur financier et des politiques sociales et de l'emploi (OECD, 2012b).

26. En plus d'entreprendre une réflexion majeure sur la crise, l'OCDE a déjà commencé à adapter ses pratiques et recommandations d'action de façon significative. Cela comprend, par exemple, une évaluation

détaillée de la façon dont les politiques du marché du travail et les institutions peuvent être réformées pour accroître la résistance du marché du travail aux chocs économiques. L'OCDE a également procédé à un examen des politiques de lutte contre un chômage trop important à la suite de la crise, afin d'éviter qu'il ne s'ensuive un chômage structurel ou une inactivité trop élevés, mais a aussi développé des recommandations pour améliorer la gouvernance des entreprises. En outre, l'OCDE a de plus en plus intégré des éléments relatifs à la stabilité financière dans ses *Perspectives économiques* et des *Études économiques*, a incorporé l'Indice de la santé financière dans le processus de prévision et en a fait un indicateur important, et a aussi entrepris des recherches sur les politiques à entreprendre pour réduire les risques financiers et l'instabilité économique. NAEC ne sera donc pas une initiative commencée dans le vide dans la mesure où elle s'appuiera sur la richesse des travaux antérieurs ou en cours. Dans le même temps, avec un certain recul maintenant par rapport au début de la crise, NAEC offrira la possibilité d'une approche plus systématique mais aussi d'une réflexion critique et plus profonde.

27. A la lumière des travaux déjà réalisés par l'OCDE, ainsi que de l'abondante littérature théorique consacrée aux causes de la crise et aux enseignements qu'il convient d'en tirer, les propositions de travaux supplémentaires relevant de cette catégorie apparaissent nécessairement sélectives et ciblées sur les principales lacunes observées et priorités identifiées. Ces travaux doivent notamment permettre : de tirer les leçons de la crise et de l'histoire économique et d'évaluer les activités de prévision et de surveillance exercées par l'OCDE ; d'examiner le rôle du système financier dans la crise et les réformes requises pour assurer une croissance durable (notamment pour favoriser l'investissement à long terme et faire face aux défis associés au vieillissement et à l'allongement de la vie, et pour étudier de nouvelles approches du financement des PME) ; de repenser les instruments de l'action publique propres à assurer un assainissement budgétaire propice à la croissance et à l'équité ; enfin, d'explorer de nouveaux outils et de nouvelles approches économiques (par exemple à travers l'économie comportementale, la science de la complexité ou le recours accru aux micro-données) et de passer en revue l'expérience des différents pays.

## **2.1 *Leçons de l'histoire économique et des crises antérieures*<sup>2</sup>**

28. De nombreux modèles de macroéconomie (y compris les modèles d'équilibre général calculables) sont construits sur l'hypothèse que les écarts par rapport à l'équilibre s'auto-correctent. En tant que tel, l'ajustement peut être lent en fonction des rigidités du modèle, mais la possibilité que les crises et les dépressions économiques graves puissent émerger de façon endogène est généralement négligée. Pourtant, des crises se sont bel et bien produites de tout temps.

29. Selon les analyses de Reinhart et Rogoff (2009), la crise actuelle, malgré un certain nombre d'éléments idiosyncratiques, avait de nombreuses caractéristiques générales en commun avec les crises précédentes. Nombre d'entre elles se sont caractérisées par une explosion du crédit qui a dopé les dépenses et contribué à la constitution de bulles de prix d'actifs, ce qui a favorisé l'endettement et la spéculation, et finalement un assouplissement des conditions de prêt, alimentant encore les bulles spéculatives. Comme l'a souligné le Président du Comité d'examen des situations économiques et des problèmes de développement Bill White lors de la première réunion du Groupe de travail NAEC, on ne doit pas tirer individuellement les leçons de la crise actuelle, il faut au contraire les replacer dans le contexte plus large de ce que nous a appris l'histoire de la pensée économique, notamment pendant la période qui a précédé la Seconde Guerre Mondiale, au cours de laquelle de nombreux théoriciens ont reconnu que l'économie pouvait connaître des périodes prolongées de profonde récession, ou après la guerre, où des recherches ont été menées sur la

---

2 Projets A1 – La crise : tirer les leçons de l'histoire et des mesures prises dans le passé par les pouvoirs publics (ex. lié au projet A3 – Le rôle du système financier dans la crise et les réformes nécessaires pour promouvoir une croissance durable) et A2 – Prévoir en temps de crise : dissection des prévisions de l'OCDE.

possibilité qu'une création excessive de crédit pendant les périodes d'expansion puisse déclencher des crises graves, ou encore tout récemment, à l'occasion des crises qui ont frappé le Japon, les pays nordiques ou encore des marchés émergents en Asie et en Amérique latine. La nécessité de tirer les enseignements de l'histoire et des expériences passées en matière d'action publique a été également citée comme une priorité lors de la première réunion du Groupe de travail NAEC. À cette fin, l'OCDE prévoit de rédiger une note de synthèse passant en revue la littérature existante, qui permettra aux membres du Groupe de travail NAEC de se placer dans une telle perspective.

30. L'OCDE, comme presque tous les autres prévisionnistes, n'a pas réussi à prédire l'étendue de la crise de 2008/09. Cela a eu une incidence sur les recommandations de l'OCDE. Afin de renforcer pour l'avenir les capacités de prévision de l'OCDE, il importe de déterminer les raisons des erreurs commises dans les prévisions. Dans un premier temps, seront entrepris des travaux pour analyser les prévisions établies par l'OCDE pour ses pays Membres et pour ses pays Partenaires entre 2007 et 2012, puis à comparer leur performance par rapport à la feuille de route avant 2006 ainsi que par rapport aux prévisions des autres organisations et à leur consensus. Dans un deuxième temps, à la différence d'autres bilans qui ont pu être dressés dans le passé, l'analyse vise à déterminer si l'OCDE a exploité dans ses prévisions toute l'information qui était à sa disposition. Enfin, la troisième étape consistera à cerner quels sont les champs prioritaires de l'amélioration des capacités de prévision et de surveillance de l'OCDE, et le projet permettra de passer en revue les évolutions récentes des méthodologies et des procédures de prévision et de voir quelle a été l'incidence des crises financières antérieures sur les pratiques nationales relatives aux prévisions. Les possibilités d'intégrer davantage d'indicateurs composites avancés (*Composite Leading Indicators*) seront également examinées.

## 2.2 *Rôle du secteur financier dans la crise et réformes futures*<sup>3</sup>

31. La crise a éclaté dans un contexte marqué par une série de dysfonctionnements, à commencer par des déséquilibres sur le front macroéconomique et notamment une surveillance financière médiocre et des incitations inadéquates concernant tout le spectre des intervenants sur les marchés financiers. Cette crise a en commun avec un certain nombre de crises antérieures un gonflement substantiel de l'endettement et une accumulation d'actifs dans un contexte caractérisé par de très faibles primes de risque et une forte concentration des risques. En l'occurrence, cette concentration a été alimentée par une longue période de forte croissance, de faiblesse des taux d'intérêt réels et de volatilité limitée, et favorisée par une évolution des processus de gestion des risques et un élargissement de la panoplie d'instruments acceptés en matière de transfert du risque de crédit, notamment divers produits structurés innovants. Les défauts associés aux récentes innovations financières sont principalement le résultat d'une hétérogénéité, d'une complexité et d'une opacité excessive qui ont jeté un voile sur les risques sous-jacents, leur permettant ainsi d'atteindre des niveaux grossièrement disproportionnés par rapport aux avantages apparents. Les modèles économiques des grandes banques ont été axés sur l'augmentation du taux de rendement des capitaux propres par le recours à des transactions sur valeurs mobilières, un effet de levier excessif, des instruments dérivés de gré à gré et des produits assortis de primes non transparents et échappant à la concurrence sur les marchés. Lorsque des problèmes sont apparus, l'effondrement de la pyramide des montages financiers

---

3 Projets A3 – Le rôle du système financier dans la crise et les réformes nécessaires pour promouvoir une croissance durable (notamment lié aux projets A1 – La crise : tirer les leçons de l'histoire et des mesures prises dans le passé par les pouvoirs publics, B12 – Accroître la résistance des économies aux chocs exogènes et C1 - Repenser le contrat social : rétablir la confiance en vue d'une reprise économique durable), A4 - Stimuler l'investissement à long terme et relever les défis du vieillissement de la population et de l'allongement de l'espérance de vie (notamment lié au projet B15 - Pérenniser la croissance de la productivité et l'innovation) et A5 – Nouvelles approches relatives au financement des PME et de l'entrepreneuriat : élargir la gamme d'instruments disponibles (notamment lié au projet B8 - Arbitrages et synergies entre la mondialisation, l'innovation et les inégalités)

interconnectés a abouti à une pénurie fondamentale de nantisements, forçant les banques centrales à adopter des mesures non conventionnelles à une échelle massive pour éviter de graves problèmes de liquidité et, partant, de solvabilité. Alors que le système financier est devenu plus complexe, les efforts pour le comprendre et l'influencer « ont, au mieux, suivi leur cours » (Yellen, 2013) et dans le pire des cas, n'ont pas pu faire face à cette évolution rapide, cette dernière hypothèse semblant être la plus réaliste.

32. L'un des axes d'analyse consistera à rechercher des moyens de traiter la complexité et les interdépendances au sein du système financier et de régler des grands problèmes comme l'ampleur déstabilisatrice de l'effet de levier, les phénomènes de contagion financière, la question des établissements trop gros pour faire faillite ou encore les conflits d'intérêt. Dans ce contexte, nous examinerons également les distorsions (y compris fiscales et réglementaires) qui ont souvent eu pour effet d'encourager l'accumulation de dettes et la multiplication de placement spéculatifs à court terme au détriment de placements à plus long terme, plus stables et moins risqués. Certaines structures fiscales ont en effet permis aux acteurs des marchés de privilégier les gains spéculatifs à court terme aux dépens des investissements à long terme, entraînant une allocation des ressources (main-d'œuvre et équipement) moins efficace et, d'une manière générale, un abaissement de la qualité des infrastructures dans de nombreux pays de l'OCDE. Cette combinaison de facteurs a provoqué une hausse des risques supportés par les contribuables et exercé en même temps des tensions sur les budgets des infrastructures publiques. On formulera ce faisant des propositions spécifiques pour que les modèles économiques des établissements financiers contribuent à promouvoir le crédit aux PME et l'investissement à long terme en vue de favoriser l'instauration de conditions financières plus propices à la croissance. Cela passera par une analyse des principaux déterminants de l'accumulation de liquidités et de l'atonie de l'investissement dans les grandes entreprises, et des principaux obstacles au recours au financement sur fonds propres. On travaillera également sur les politiques qui affectent la capacité des investisseurs à effectuer des investissements à long terme.

33. Lors de la conception et de la mise en œuvre de ces réformes du secteur financier, il conviendra de veiller à ce que les petites et moyennes entreprises (PME) ne soient pas affectées de façon disproportionnée. Les PME se sont longtemps appuyées fortement sur le financement bancaire traditionnel. Même si toute une batterie d'interventions des pouvoirs publics a traditionnellement été mise en place pour assurer l'accès des PME aux financements, on a de plus en plus conscience de la possibilité que les réformes du secteur financier entreprises en réaction à la crise produisent un effet durable sur l'offre et les conditions de crédit pour les entrepreneurs et les PME. Cela étant, les pouvoirs publics ont moins la possibilité de financer directement les entreprises. Les institutions financières comme les entreprises craignent de plus en plus que les contraintes en matière de crédit ne deviennent la « nouvelle norme » pour les PME, exacerbant ainsi un problème de longue date. Le projet consistera à favoriser un élargissement des options de financement pour les PME et les entrepreneurs, en partie en dressant un inventaire de toute la gamme des instruments financiers potentiels, et à analyser de manière approfondie les perspectives et les problèmes que présentent les nouvelles approches.

34. Un autre axe de travail dans ce domaine portera sur l'internationalisation du système financier et la nécessité de mesures macroprudentielles qui ne restreignent pas inutilement les mouvements transnationaux de capitaux. Les Codes OCDE de libération des mouvements de capitaux et des opérations invisibles courantes devraient être révisés dans le cadre de cet exercice pour vérifier qu'ils jouent pleinement leur rôle d'instrument de coopération sur les mesures des flux de capitaux. Une autre composante de ce travail portera sur les conséquences, en termes d'action publique, du transfert de risques vers les ménages au sein du système financier (en particulier sur les marchés hypothécaires, dans les assurances et les régimes de pension). Dans un monde financier de plus en plus complexe, les consommateurs doivent être formés aux risques et être mieux protégés.

### **2.3 *Repenser les instruments de l'action publique pour assurer un assainissement budgétaire propice à la croissance et à l'équité***<sup>4</sup>

35. Dans la plupart des pays de l'OCDE, les gouvernants se voient contraints de procéder à un assainissement budgétaire de grande ampleur pour réduire les ratios de la dette souveraine actuellement élevés et les stabiliser ensuite, dans un contexte caractérisé par des tensions sur le plan des dépenses de long terme relatives aux retraites, aux soins de santé et aux soins de longue durée. Ce problème se pose face à la nécessité de stimuler la croissance économique à court et à moyen terme, tout en réduisant au minimum les difficultés économiques et sociales et un creusement supplémentaire des inégalités de revenus et de richesse.

36. Pour aborder ces problèmes, nous examinerons les instruments de l'assainissement budgétaire en nous plaçant sous un angle plus large qui permette d'évaluer leurs effets sur la croissance, l'équité et l'environnement, à court comme à long terme. Par exemple, les analyses de l'OCDE montrent que l'utilisation accrue des taxes environnementales et l'élimination progressive des subventions aux combustibles fossiles pourraient contribuer à la réalisation des objectifs budgétaires et économiques, et pourraient aider à relever les défis environnementaux tels que le changement climatique (OCDE, 2012d). Le choix et la panoplie des instruments d'assainissement privilégiés varient d'un pays à l'autre en fonction de sa situation de départ (notamment de sa position budgétaire initiale, de la composition de son budget, de sa vulnérabilité aux effets d'hystérèse et de sa répartition des revenus, pour ne citer que quelques aspects). L'objectif est de déterminer dans quelle mesure des compromis importants peuvent s'avérer nécessaires entre les objectifs d'assainissement, de croissance et d'équité en vue d'aider les pays de l'OCDE à concevoir des stratégies d'assainissement budgétaire qui minimisent les effets secondaires négatifs sur la répartition des revenus et la prospérité à long terme.

### **2.4 *Analyse prospective pour de nouveaux outils et de nouvelles approches***<sup>5</sup>

37. La crise a mis au jour les limites des modèles économiques et financiers qui sont actuellement les nôtres. La prédominance des cadres et des paradigmes économiques qui ont conditionné la définition de l'action publique a peut-être amené les autorités à devenir trop entreprenants durant la phase d'accumulation des vulnérabilités, les incitant ainsi à négliger une partie des tensions correspondantes ayant conduit à la crise. Par exemple, certains modèles macroéconomiques reposent sur des hypothèses qui ne tiennent pas compte du fait que les crises et les chocs économiques peuvent émerger de façon endogène. Les tendances à plus long terme à l'échelle mondiale et l'interconnexion et la complexité grandissantes posent des problèmes supplémentaires aux pouvoirs publics, problèmes auxquels il peut s'avérer nécessaire de répondre à l'aide d'un éventail plus large d'outils d'analyse et de meilleures capacités pour les appliquer.

38. Il est dès lors manifeste qu'il nous faut repenser complètement les paradigmes économiques actuels. L'initiative NAEC nous permettra donc d'explorer de manière plus approfondie des approches et des outils économiques innovants, notamment les modèles de croissance non conventionnels, les modèles basés sur l'hétérogénéité et sur les agents, les modèles basés sur l'économie comportementale et expérimentale et l'analyse des réseaux. Le but n'est pas de développer de nouvelles théories économiques

---

4. Projet A6 - De quelle marge de manœuvre dispose-t-on pour assurer un assainissement budgétaire propice à la croissance et à l'équité ? (notamment lié au projet B5 - Évaluer les coûts transitoires et les effets redistributifs des réformes structurelles).

5. Projet A7 – De nouveaux outils et de nouvelles approches au service de politiques meilleures (notamment lié au projet B1 - Nouvelles approches pour une analyse du bien-être sous des dimensions multiples : choix à opérer et synergies).

mais de s'appuyer sur les récents développements universitaires pour mieux formuler les politiques publiques. Au niveau microéconomique, nous examinerons les implications pour l'action des pouvoirs publics des approches qui s'appuient sur les économies comportementale et expérimentale et sur la modélisation multi-agents et faire appel plus systématiquement à des microdonnées. L'économie comportementale (y compris la théorie du *nudge*) peut revêtir une importance particulière, comme l'a souligné Daniel Kahneman à la première réunion du Groupe de travail NAEC. La prise en compte du comportement humain aidera à comprendre la complexité extrême avec laquelle les gens interagissent au sein d'une économie de plus en plus interconnectée. Le programme de travail de l'OCDE s'inspire déjà d'un certain nombre de domaines de l'économie comportementale pour formuler les politiques publiques dans un certain nombre de domaines, notamment les politiques environnementales, sociales, de concurrence, de retraite, de consommation, de gouvernance, de fiscalité ou encore des politiques liées aux choix nutritionnels ou à l'obésité. Le projet NAEC permettra d'identifier les domaines où ces approches peuvent être amenées à avoir un plus grand impact et des pistes pour approfondir et étendre ce travail à d'autres domaines.

39. En lien étroit avec ces nouveaux instruments, un recours accru aux microdonnées permettrait de rendre compte de l'hétérogénéité des différents acteurs économiques, et de relier plus efficacement les informations et les cadres concernés dans le but d'étudier des résultats économiques globaux. Même si l'OCDE a été à l'avant-garde dans l'utilisation de microdonnées comparables, des progrès de la technologie et des techniques de gestion de bases de données dans les bureaux nationaux de statistique ont permis une plus grande utilisation des statistiques et des indicateurs ventilés. Il y a une nécessité et une opportunité de mieux récolter ces données et de mieux les intégrer d'une façon économiquement efficiente.

40. Enfin, certains gouvernements ont déjà appliqué de nouvelles approches comme la politique et l'évaluation expérimentales pour favoriser leur apprentissage. L'initiative NAEC offre la possibilité d'examiner de plus près ces nouvelles approches de la formulation de l'action des pouvoirs publics et de tirer des enseignements des pratiques exemplaires pour améliorer la conception et la mise en œuvre de leur politique.

### **3. Analyser les arbitrages et les complémentarités entre les politiques publiques**

41. Pour des questions de mesurabilité, de comparabilité et de faisabilité, la croissance économique est souvent utilisée comme variable représentative du niveau de vie ou du bien-être et donc considérée comme le principal objectif de la politique économique. Or, les faits récemment observés tendent à montrer que, si la croissance économique est une condition nécessaire de l'amélioration du bien-être, elle n'en est pas une condition suffisante. De plus, les politiques qui visent à renforcer la croissance économique peuvent avoir des effets inégaux sur les divers aspects du bien-être. Du fait de ce caractère multidimensionnel, l'utilisation de différents leviers et instruments d'action pour maximiser une ou plusieurs dimensions du bien-être exige ainsi la prise en compte de plusieurs arbitrages et complémentarités potentiels, qui sont devenus encore plus pertinents depuis le début de la crise. En effet, ils ont non seulement montré que les précédents cadres d'analyse n'étaient pas viables, mais ont également confirmé que le statu quo n'était pas une option dans une économie de plus en plus interconnectée.

42. L'initiative NAEC a pour but de permettre aux gouvernements d'identifier, de hiérarchiser et de fusionner des réformes visant à soutenir une croissance durable et inclusive. Dans ce contexte, les travaux envisagés consisteront à examiner l'impact des politiques publiques sur le bien-être et l'économie. Seront ensuite traités d'un point de vue théorique et analytique les arbitrages et les interactions complexes entre les politiques visant les dimensions essentielles du bien-être, de l'augmentation des revenus à la stabilité économique en passant par les inégalités de revenus et la protection de l'environnement, qui sont désormais au centre des préoccupations des pouvoirs publics des pays de l'OCDE et, de plus en plus, des

pays émergents. Ce travail mettra également en lumière les synergies avec les travaux entrepris dans le cadre du suivi des stratégies et de la croissance verte de l'OCDE. Ce travail mettra également en évidence la nécessité d'œuvrer pour une croissance plus verte et plus inclusive, tenant compte de la pluridimensionnalité de la question, des éléments influant sur la répartition des dimensions non monétaires du progrès et des liens entre les instruments d'action et les dimensions monétaires et non monétaires du bien-être. Il est important pour cet exercice de développer une définition réalisable et conceptuelle de la croissance inclusive qui est mesurable et qui correspond à la politique actuelle. Suivant les résultats des projets relevant de ce domaine de travail, des activités complémentaires pourraient être réalisées en vue d'examiner d'autres arbitrages et effets de synergie entre les différentes dimensions du bien-être. Enfin, ce domaine de travail permettra d'appréhender selon une optique à moyen terme la façon dont les grandes tendances mondiales vont évoluer et les difficultés qu'elles vont poser pour la concrétisation des objectifs de l'action des pouvoirs publics. Dans ce contexte, les politiques structurelles peuvent influencer sur le sens et la portée de ces tendances mondiales. De fait, l'un des buts visés sera de mettre en lumière l'incidence qu'auront les différentes évolutions possibles des tendances mondiales sur les arbitrages possibles entre les objectifs d'action.

### **3.1 *Liens entre les politiques suivies et les résultats en matière de bien-être***<sup>6</sup>

43. La problématique centrale de l'initiative NAEC est que l'élaboration des politiques doit avoir pour objectif ultime les dimensions économiques et extra-économiques du bien-être. L'un des grands thèmes des travaux relevant de cette initiative est donc la définition de nouveaux outils et approches pour étudier l'impact des politiques sur un grand nombre de dimensions du bien-être. Étroitement liées les unes aux autres, celles-ci comprennent le revenu, les possibilités de consommation, les ressources financières, la santé, la longévité, l'environnement, l'apprentissage et l'éducation, l'engagement civique, le logement et la sécurité, entre autres.

44. Comme il a déjà été indiqué, la nécessité de prendre en compte plusieurs objectifs étroitement liés les uns aux autres peut engendrer des tensions, bien qu'elle puisse aussi engendrer des synergies. Nous définirons donc une méthode qui permette de quantifier les arbitrages possibles et les complémentarités entre les différentes dimensions du bien-être. À cette fin, nous estimerons les fonctions bien-être pour plusieurs domaines de résultats. L'analyse sera menée tant pour les résultats globaux en matière de bien-être dans les différents pays que pour la mesure des inégalités dans la répartition de ces résultats au sein de la population. Si les données disponibles le permettent, l'analyse sera étendue aux résultats au niveau individuel. Dans le cadre de ce projet, nous étudierons aussi les expériences novatrices menées par quelques pays de l'OCDE, qui ont utilisé des approches multidimensionnelles dans l'élaboration des politiques.

45. Une autre partie de ces travaux fera appel aux résultats du Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PIAAC), en vue de mettre en lumière l'articulation entre les compétences, les principales variables institutionnelles et stratégiques, et les résultats en matière de bien-être touchant au revenu du travail, à l'emploi et à une participation sans exclusive à la vie sociale et civique. Le PIAAC présente l'intérêt particulier d'offrir une approche multidimensionnelle qui permet de mettre en évidence les arbitrages possibles entre les différents résultats et leurs déterminants. Certains résultats du PIAAC montrent, par exemple, que les pays où la distribution des compétences est plus inégale

---

6 Projets B1 – Nouvelles approches pour une analyse du bien-être sous des dimensions multiples : choix à opérer et synergies (par exemple, en liaison avec le projet A 7 – De nouveaux outils et de nouvelles approches au service de politiques meilleures et B11 – Arbitrages et synergies entre l'environnement et l'inégalité), B2 – Mesurer et évaluer la qualité des emplois et B3 – Apprécier les effets de la distribution des compétences et de variables institutionnelles clés sur les multiples dimensions du bien-être.



tendent à avoir une distribution plus inégale du revenu, cette relation de cause à effet s'exerçant sans doute dans les deux sens.

46. Au lendemain de la crise financière et économique, de nombreux pays sont encore aux prises d'un chômage élevé et d'une situation de sous-emploi particulièrement persistants. Promouvoir une croissance économique forte et créatrice d'emploi est une priorité pour les décideurs politiques. Cependant, avant la crise et plus encore dans ses conséquences, une question majeure qu'il convenait et qu'il convient encore de se poser est de savoir si les types d'emplois créés et les segments de la population concernés sont pertinents. Dans ce contexte, une dimension du bien-être qui mérite une attention particulière est la qualité de l'emploi. D'après certaines mesures, la qualité de l'emploi est l'un des déterminants les plus puissants de la qualité de vie, car les individus passent la majeure partie de leur temps au travail et travaillent pendant une partie importante de leur vie. En outre, la qualité de l'emploi influe sur la motivation des travailleurs, leur satisfaction, leur productivité et, éventuellement, la performance économique globale. Avant la crise, dans plusieurs pays avancés, la croissance de l'emploi a permis la création de nombreux emplois caractérisés par des salaires faibles, une stabilité de l'emploi limitée et des perspectives de carrière et une plus faible couverture sociale. Pendant la crise, les pertes d'emplois ont surtout concerné les travailleurs occupant ces emplois précaires, souvent des jeunes, des travailleurs peu qualifiés, et des immigrants, tandis que les travailleurs titulaires de contrats plus stables et/ou permanents ont souvent été épargnés, ce qui contribue au dualisme du marché du travail. Dans de nombreuses économies émergentes, la pauvreté au travail reste très répandue en grande partie en raison de la forte incidence du travail informel et non protégé. Ainsi, dans de nombreux pays et en particulier dans les économies émergentes, la préoccupation n'est pas seulement d'avoir un emploi, mais d'avoir un emploi productif et enrichissant qui permet un niveau de vie décent et donnant accès à la protection sociale. Des travaux antérieurs ont également montré que la qualité du travail est étroitement liée à l'utilisation des compétences et le développement organisationnel: les lieux de travail innovants où les travailleurs sont incités à utiliser et à développer des compétences - «organisations apprenantes» - tendent à être économiquement plus efficaces. Nous réévaluerons également la performance du marché du travail dans les pays s'agissant tant de la qualité des emplois que de leur quantité, et nous analyserons l'incidence des politiques et des institutions sur la qualité et la quantité des possibilités d'emploi.

### 3.2 *Inégalités et croissance économique*<sup>7</sup>

47. Le creusement des inégalités de revenus observé dans la plupart des économies avancées et des pays émergents, et que des travaux récents de l'OCDE ont traité en détail, témoigne clairement du fait que, même avant la crise, les effets positifs de la croissance économique n'ont pas été automatiquement redistribués. La publication de l'OCDE intitulée *Toujours plus d'inégalité* (OCDE, 2011) présente des données concrètes sur les liens complexes qui existent entre les politiques structurelles visant à promouvoir la concurrence et la croissance économique et les résultats en matière de répartition des revenus. En mettant à profit les constats exposés dans cette étude, il y a lieu de davantage approfondir les travaux sur ce sujet, notamment sur les façons dont les politiques de croissance structurelle affectent les inégalités dans le

---

7 Projets B4 - Les politiques publiques qui ont pour effet d'accroître le PIB par habitant ont-elles aussi pour effet d'élever le revenu ?, B5 - Évaluer les coûts transitoires et les effets redistributifs des réformes structurelles (par exemple, en liaison avec A6 - De quelle marge de manœuvre dispose-t-on pour assurer un assainissement budgétaire propice à la croissance et à l'équité ? et C5 - Promouvoir une croissance inclusive grâce à une meilleure réglementation), B6 - Boucler la boucle : comment les inégalités affectent-elles la croissance économique et la cohésion sociale ?, B7 - Analyse des choix à opérer entre croissance et égalité en matière fiscale et B8 - Arbitrages et synergies entre la mondialisation, l'innovation et les inégalités (par exemple en liaison avec A5 - Nouvelles approches relatives au financement des PME et de l'entrepreneuriat : élargir la gamme d'instruments disponibles et B15 - Pérenniser la croissance de la productivité et l'innovation.

court, moyen et à long terme, dont l'inégalité affecte la mobilité sociale et la croissance économique, dont la redistribution peut être obtenue à moindre coût, ou encore sur la question de savoir quels nouveaux déterminants de croissance et des inégalités ont émergé. De plus amples travaux sont requis concernant les voies par lesquelles les politiques structurelles destinées à stimuler la croissance influent sur les inégalités à court, moyen et long terme, la façon dont les inégalités agissent sur la mobilité sociale et la croissance économique, les moyens d'assurer la redistribution des revenus au moindre coût, et la nature des nouveaux déterminants de la croissance et des inégalités qui sont apparus. Ce segment de l'initiative NAEC vise à développer des propositions concrètes pour parvenir à une croissance plus inclusive. Nous bénéficierons pour cela de diverses initiatives de l'OCDE développées pour élaborer un cadre conceptuel sur la croissance inclusive, des outils de mesure et des politiques nécessaires pour y parvenir. Cela va de pair avec le mandat de la MCM 2012 attribué au projet NAEC de développer un programme d'action stratégique pour une croissance inclusive et durable.

48. Dans un premier temps, nous devons revoir nos modèles de croissance et nos analyses empiriques de manière à prendre en compte les considérations touchant à la répartition des revenus. Il est de plus en plus reconnu que le PIB par habitant ne constitue pas un indicateur exact du niveau de vie d'un individu ou d'un ménage. En particulier, le revenu médian des ménages a évolué de façon assez différente du PIB dans un certain nombre de pays. Par conséquent, nous examinerons la question de savoir si les politiques structurelles qui renforcent la croissance économique améliorent aussi le revenu médian disponible des ménages. Si les données et les ressources le permettent, nous nous attacherons à mettre en lumière plus précisément les effets différentiels des réformes structurelles sur les revenus de divers segments de la population, apportant ainsi des éléments d'information sur la portée et le caractère inclusif et durable des réformes structurelles propices à la croissance. Les travaux devraient aussi contribuer à déterminer les mécanismes par lesquels les politiques et les institutions peuvent influencer sur le revenu disponible au niveau des pays et dans le temps.

49. Une grande partie des travaux qu'il est prévu d'effectuer au titre de l'initiative NAEC sur les politiques structurelles et les inégalités permettront d'éclairer les effets à long terme des réformes structurelles. Cependant, comme ces dernières donnent généralement lieu à des phases de transition complexes qui, de surcroît, ont un coût, il est essentiel de bien cerner ces coûts potentiels de transition pour pouvoir faciliter la réforme des politiques. Ces travaux viendront compléter les autres travaux entrepris dans le cadre de l'initiative NAEC sur la croissance et l'inégalité grâce à l'utilisation d'outils de simulation – y compris une nouvelle génération de modèles dynamiques d'équilibre général – pour explorer les effets qu'exercent à court et moyen terme différents trains de mesures structurelles sur la distribution des revenus. Si ces modèles ont leurs limites pour ce qui est de la prévision macroéconomique, ils sont un moyen utile d'examiner l'incidence des différents types de réformes structurelles sur un éventail d'économies stylisées, sur la base d'hypothèses différentes concernant les paramètres institutionnels et politiques sous-jacents.

50. Pour mieux comprendre la problématique croissance-inégalités, il est tout aussi important d'étudier les effets que les inégalités et l'absence correspondante de mobilité sociale pourraient avoir sur la croissance à long terme. Si certaines études théoriques tendent à montrer qu'il n'y a pas nécessairement à opérer un arbitrage entre équité et efficience, les données issues de l'expérience ne permettent pas de déterminer de façon concluante comment les inégalités et l'absence de mobilité sociale qui en résulte influent sur la croissance à long terme. En outre, les considérations d'économie politique fausseraient les politiques à l'égard de l'intérêt des plus aisés dans la mesure où ils ont pu plus facilement faire valoir leurs intérêts auprès des décideurs politiques. Nous allons donc réexaminer la relation entre inégalités, mobilité sociale et croissance dans les pays avancés et dans un nombre choisi de pays émergents. Nous nous pencherons en particulier sur l'impact des inégalités sur le rythme de la croissance et la durabilité des périodes de croissance. Nous étudierons aussi la façon dont différentes politiques peuvent influencer sur ces liens. L'un des grands objectifs de ces travaux est d'assurer la pleine intégration de la question des

inégalités dans les activités analytiques de l'OCDE, en apportant de nouvelles informations concrètes sur les effets de rétroaction possibles et l'interaction qui peut s'exercer entre les politiques, ainsi que sur les arbitrages auxquels peuvent donner lieu les réformes.

51. Étant donné la prise de conscience grandissante dont fait l'objet la montée des inégalités, et les préoccupations d'équité que suscite cette évolution, il y a aussi intérêt à examiner comment atteindre l'objectif de redistribution des revenus en nuisant le moins possible à l'efficacité. Les travaux réalisés par l'OCDE sur le thème *Fiscalité et croissance économique* n'ont pas traité directement la question des inégalités ou de la croissance inclusive. Si les travaux ultérieurs ont permis d'examiner les conséquences que pouvait avoir, du point de vue de la politique fiscale, l'augmentation de la part des hauts revenus, il est nécessaire de dégager de l'étude de ces deux axes ensemble des éléments qui permettent d'examiner le rôle de la fiscalité dans la promotion d'une croissance inclusive. Nous envisageons de rechercher quelle forme de progressivité/redistribution les pouvoirs publics devraient viser à instaurer à travers le système d'imposition/de prestations, et de tenter de cerner les arbitrages susceptibles d'être faits entre progressivité et incitations et exonérations fiscales. Puis nous nous pencherons sur la question de savoir comment la réforme du système d'imposition et de prestations pourrait en théorie favoriser à la fois la croissance et la redistribution des revenus.

52. Ces travaux serviraient à préparer le terrain pour la réalisation d'une analyse qui ferait davantage de place aux données empiriques (laquelle s'appuierait, par exemple, sur des modèles de micro-simulation), étant donné que, dans les faits, les arbitrages à opérer dépendront de la courbe de répartition des revenus avant impôt. À partir des travaux effectués dans un premier temps, nous analyserons la conception de certains impôts, ainsi que le déplacement, dans la structure des recettes fiscales, de l'impôt sur le revenu des personnes physiques et des cotisations de sécurité sociale vers les taxes sur la consommation ou l'impôt foncier, en vue de rechercher les moyens de réduire au minimum le coût de la distribution du point de vue de l'efficacité. Plus précisément, nous étudierons la conception des mesures visant à accroître les recettes fiscales tout en assurant la réalisation des objectifs de redistribution des revenus, tenterons de mettre en lumière les effets redistributifs de l'impôt sur le revenu des personnes physiques et des cotisations de sécurité sociale, afin d'étayer l'analyse de l'efficacité des mesures fiscales par rapport à leur coût, et examinerons s'il est possible d'améliorer la conception de certains impôts pour accroître l'égalité des chances.

53. Les dimensions mondiales de la croissance et de l'inégalité sont aussi importantes, notamment dans le contexte des chaînes de valeur mondiales. En conséquence, lors de l'étude de la problématique croissance-inégalité dans un monde interdépendant, il importe d'analyser les nouveaux déterminants de la croissance et des inégalités. Tenant compte des grandes tendances qui se manifestent au niveau mondial, nous examinerons aussi à quels points des chaînes de valeur mondiales il y a création d'emplois à travers les échanges internationaux. Les travaux déjà réalisés par l'OCDE sur la délocalisation ont montré qu'un nombre grandissant d'emplois sont créés par le biais du commerce dans les économies émergentes, alors que d'autres emplois sont créés dans les économies avancées. En outre, une grande partie de la valeur ajoutée générée par les chaînes de valeur mondiales bénéficie encore aux économies avancées, sous l'effet pour partie de la spécialisation de ces dernières dans les activités à haute valeur ajoutée, mais aussi grâce à l'orchestration des chaînes de valeur par les multinationales et aux revenus que tirent ces dernières du capital fondé sur le savoir. Un autre exercice à effectuer, particulièrement complexe, consistera à étudier la création de revenus et leur répartition dans le contexte des chaînes de valeur mondiales. Il s'agira notamment de se pencher sur le rôle que jouent, dans les chaînes de valeur mondiales, les revenus provenant du capital fondé sur les connaissances, par exemple des redevances, de l'octroi de licences et d'autres actifs liés au savoir. Enfin, le projet visera à mettre au point un nouveau modèle commercial, tirant parti des nouvelles données générées dans l'exercice précédent pour formuler des conseils sur la politique à suivre.

### 3.3 *Interactions entre l'environnement, la croissance économique et les inégalités*<sup>8</sup>

54. La croissance et le développement humain ont toujours dépendu de l'accès aux ressources naturelles et de la capacité de l'environnement d'absorber les déchets. Or, la pression qu'exerce l'activité humaine sur ces ressources est d'une ampleur telle qu'elle commence à poser des risques graves susceptibles de compromettre la croissance économique et le développement futurs. La répartition de ces risques sera probablement inégale. L'étude de ce thème consistera à examiner l'interaction entre politiques économiques et environnementales et leurs effets sur la répartition des revenus ainsi que leurs avantages potentiels dans la politique environnementale, dans le but de créer et de mettre en œuvre des politiques conduisant à une croissance plus verte.

55. Au cours des dernières décennies, la croissance économique mondiale s'est faite à un coût de plus en plus élevé pour l'environnement et a rendu inéluctable une transformation de ce dernier qui affectera lourdement sur les prochaines générations. Si une action de plus grande envergure n'est pas engagée dès maintenant par les pouvoirs publics, l'état de l'environnement continuera de se détériorer dans l'avenir, ce qui sera source de risques pour l'économie et le bien-être humain. Cependant, si la majeure partie des travaux effectués dans ce domaine a porté sur les conséquences biophysiques de l'inaction face aux problèmes d'environnement, les avantages économiques et sociaux du coût de l'inaction et les bénéfices d'une politique de l'action n'ont pas encore été chiffrés. Nous utiliserons donc des scénarios économiques pour mettre en lumière les pressions et les conséquences sur l'environnement selon différentes hypothèses de politiques structurelles et environnementales, puis nous examinerons comment ces pressions peuvent contraindre les trajectoires futures de la croissance. Cette amélioration des capacités de modélisation de l'OCDE renforcera et complètera le travail considérable déjà entrepris par l'OCDE sur la croissance verte, y compris les travaux sur les indicateurs et autres outils de mesure, d'analyse des politiques sectorielles (notamment l'agriculture, l'énergie ou encore les transports), et l'intégration des considérations de la croissance verte dans la surveillance des politiques nationales et multilatérales.

56. Par ailleurs, il est absolument indispensable, pour les responsables de l'élaboration des politiques désireux d'instaurer une croissance plus verte, de mieux cerner la relation entre les politiques de l'environnement et la croissance économique. La croissance verte permet de favoriser le développement économique tout en veillant à ce que les ressources naturelles soient conservées. Si les travaux de l'OCDE ont déjà permis d'examiner les liens entre les politiques structurelles et croissance et entre les politiques environnementales et leurs retombées environnementales, ils n'ont comporté qu'une analyse partielle des effets croisés des politiques sur la croissance et l'environnement. Par conséquent, nous recueillerons de nouveaux indicateurs sur les paramètres d'action et étudierons des données d'observation sur les différences existant entre pays s'agissant d'un large éventail de politiques de l'environnement, et analyserons la façon dont ces politiques influent sur la croissance économique. Cet exercice consistera notamment à examiner certains des arbitrages qui peuvent être effectués, ainsi qu'à mettre en lumière les effets de synergie qui peuvent être produits lorsque les politiques de l'environnement sont mises en œuvre au moyen d'instruments générateurs de recettes publiques pouvant financer des politiques de stimulation de la croissance, ou lorsque la croissance verte dope le montant global des ressources consacrées à l'innovation.

57. Cependant, l'étude des liens entre environnement et croissance n'est pas suffisante, et il y a lieu d'analyser plus en détail les effets redistributifs (avantages et coûts) associés aux différentes politiques

---

8 Projets B9 - Coût de l'inaction et manque de ressources: conséquences pour la croissance économique à long terme / Avantages de l'action, B10 - Politiques environnementales et performances économiques (par exemple en liaison avec B13 - OCDE@100 : tendances mondiales et défis pour l'action publique) et B11 - Arbitrages et synergies entre l'environnement et les inégalités (par exemple en liaison avec B1 - Nouvelles approches pour une analyse du bien-être sous des dimensions multiples : choix à opérer et synergies).

d'environnement. Par conséquent, nous apporterons aussi des informations quantitatives au sujet de l'impact qu'exercent les politiques en faveur de la croissance verte sur l'équité selon les ménages, les secteurs et les régions, sur la base d'un cadre de modélisation améliorée associant des éléments provenant du cadre interne de modélisation prospective avec des données recueillies au niveau des ménages sur les revenus et les dépenses. Ce socle factuel peut être utilisé pour déterminer la mesure dans laquelle les mesures environnementales fondées sur le marché, comme les impôts écologiques ou l'échange de permis d'émission, peuvent contribuer aux objectifs de croissance (par exemple, l'assainissement budgétaire et la génération de recettes publiques) et sont compatibles avec les objectifs d'équité. Des possibilités existent sans doute de rééquilibrer les efforts actuels d'assainissement des finances publiques en faveur d'une plus grande équité d'un régime fiscal plus soucieux de l'environnement.

### 3.4 Croissance et stabilité économiques<sup>9</sup>

58. La crise économique a mis en lumière le coût élevé de l'instabilité économique et la nécessité d'améliorer la capacité d'adaptation des économies à des chocs exogènes. Dans ce contexte, il est crucial de déterminer si les politiques menées au nom de la croissance des revenus ont exposés les économies à une plus grande instabilité avec les risques concomitants. Dans le même temps, les politiques assurant une plus grande stabilité peuvent avoir des conséquences à long terme et durables sur la croissance. Nous prévoyons d'examiner les points suivants :

- *Politiques structurelles et résilience économique.* Un grand nombre de données factuelles ont permis de mettre en évidence plusieurs paramètres des politiques structurelles qui sont généralement utiles dans l'optique d'une croissance à long terme. Cependant, on connaît beaucoup moins bien les effets de l'orientation de la politique structurelle sur la résilience de l'économie face aux chocs, y compris les chocs économiques ou autres événements tels que les catastrophes naturelles ou des troubles sociaux. La « résilience », définie comme la capacité de résister aux chocs ou de se remettre rapidement après en avoir subi un, est une caractéristique souhaitable pour une économie, mais elle est susceptible d'être entravée par les dispositifs structurels visant à favoriser la croissance ainsi que la gestion appropriée des risques. Des travaux ont déjà été effectués ou sont en cours à l'OCDE sur la façon dont différents dispositifs d'action ont influé sur la résilience de l'économie ou du marché du travail face aux chocs. Mais il y a lieu de tirer parti de l'expérience de la crise pour déterminer s'il est possible d'opérer des arbitrages entre la croissance à long terme et la résilience, ainsi que d'examiner les solutions possibles.
- *Politiques macroéconomiques et stabilité.* Tout comme les politiques structurelles, les dispositifs macroéconomiques qui sont généralement considérés comme utiles pour assurer la croissance à long terme peuvent aussi avoir des retombées négatives pour la stabilité économique. Par exemple, les objectifs d'inflation imposent un arbitrage entre une certaine assurance contre l'instabilité, obtenue en acceptant que les taux d'intérêt réels deviennent négatifs dans les périodes difficiles, et un risque de perte d'efficacité lié à une inflation positive. Mais ce type de compromis pourrait prendre plus tard un caractère plus aigu si la croissance tendancielle diminuait, selon l'évolution de la situation.
- *Politiques de croissance et déséquilibres extérieurs.* Les politiques de croissance peuvent aussi générer des arbitrages potentiels concernant la stabilité de la dimension internationale. Les travaux antérieurs de l'OCDE ont mis en lumière les effets des réformes structurelles sur

---

9 Projets B12- Améliorer la capacité d'adaptation des économies à des chocs exogènes (par exemple en liaison avec A3 - Le rôle du système financier dans la crise et les réformes nécessaires pour promouvoir une croissance durable et C2 - Évaluer la vulnérabilité des institutions sociales, et définir des mesures permettant une meilleure résilience).

l'épargne et l'investissement, influençant ainsi l'équilibre du compte courant extérieur. Des travaux empiriques complémentaires permettront de déterminer de quelle façon les politiques de croissance influent sur les déséquilibres extérieurs, de mettre en lumière la façon dont les synergies entre ces politiques peuvent impacter sur ces déséquilibres et d'identifier les cas où il existe des synergies entre les politiques de croissance et celles visant à assurer la viabilité extérieure, ainsi que ceux où il y a antagonisme entre les unes et les autres.

### 3.5 *Tendances à long terme et arbitrages entre les politiques publiques*<sup>10</sup>

59. Outre la nécessité d'étoffer le corpus de données d'observation sur les interactions et sur les arbitrages entre les politiques publiques (comme on l'a vu à propos des trois thèmes précédemment évoqués), il importe de pouvoir appréhender dans une optique à moyen terme la façon dont les grandes tendances mondiales vont évoluer et les défis qui vont en découler pour la croissance économique et d'autres objectifs essentiels de l'action gouvernementale. Ce n'est qu'en adoptant une perspective à long terme que les perspectives de l'interdépendance croissante et de la complexité pourront être élucidées - à la fois en ce qui concerne les relations économiques entre les pays et en ce qui concerne les retombées et les arbitrages entre les différents domaines des politiques publiques. Parmi ces tendances à long terme figurent le vieillissement de la population, le progrès technologique et les compétences différentes qui sont requises, les modes de spécialisation, la mondialisation des chaînes de valeur et l'exploitation des ressources naturelles, dont les ressources énergétiques. Par rapport aux analyses de scénarios précédentes, le travail consistera à étudier les résultats dans une optique pluridimensionnelle (c'est-à-dire en termes de croissance, d'équité, de stabilité et d'environnement), pour évaluer les scénarios et les effets des politiques publiques.

60. Nous étudierons des scénarios de croissance à long terme et des questions de fond concernant l'économie mondiale pour les cinquante prochaines années. Sera notamment examinée la façon dont les choix stratégiques opérés sur le plan macroéconomique, structurel et institutionnel agissent les uns sur les autres pour venir influencer sur les perspectives mondiales de croissance et d'autres objectifs d'action. Ce travail est spécifiquement centré sur l'identification des retours d'expérience (*feed-backs*) et des externalités entre les pays et les politiques et, dans ce contexte, mettra en lumière les tensions ainsi que les arbitrages et les synergies possibles, et d'analyser la façon dont ils évoluent au fil du temps sous l'effet des grandes tendances mondiales. Ces travaux s'articuleront autour de trois modules étroitement liés les uns aux autres. Le *module macroéconomique à long terme* servira à établir des projections sur la croissance et les déséquilibres des comptes courants dans les pays de l'OCDE et les pays du G20 non membres de l'OCDE jusqu'en 2060. Rattachés aux travaux sur les avantages de l'action face aux problèmes d'environnement précédemment évoqués, ces produits à contenu économique seront incorporés dans le *module environnemental* en vue d'établir des projections concernant l'utilisation implicite de l'énergie et des ressources naturelles, les pressions qui s'exercent sur l'environnement, ainsi que les dommages finalement exprimés en termes monétaires. Ces dommages pourraient être pris en compte dans les prévisions de croissance initiales du module macroéconomique en vue d'obtenir des projections de référence plus réalistes sur la croissance économique future. Les produits issus du module

---

10 Projets B13 - OCDE@100 : tendances mondiales et défis pour l'action publique (par exemple en liaison avec B10 - Politiques environnementales et performances économiques, B14 - Scénarios à long terme pour l'alimentation et l'agriculture, C2 - Évaluer la vulnérabilité des institutions sociales, et définir des mesures permettant une meilleure résilience et C4 - Évaluation des caractéristiques des populations immigrées et de leurs liens avec la situation de ces personnes sur le marché de l'emploi), B14 - Scénarios à long terme pour l'alimentation et l'agriculture (par exemple en liaison avec B13 - OCDE@100 : tendances mondiales et défis pour l'action publique) et B15 - Pérenniser la croissance de la productivité et l'innovation (par exemple en liaison avec A4 - Assurer la croissance de la productivité et l'innovation à long terme et B8 - Arbitrages et synergies entre la mondialisation, l'innovation et les inégalités).

macroéconomique serviront aussi de contribution à un module sur *le commerce et les inégalités* qui permettra d'analyser l'évolution future des compétences, des salaires relatifs, du commerce et des modalités de spécialisation des échanges, ainsi que la répartition de la valeur ajoutée entre les pays. L'un des nouveaux résultats économétriques qui seront intégrés dans nos travaux sur les scénarios de croissance à long terme concerne la spécialisation des échanges. Nous examinerons ainsi ses déterminants en nous penchant sur son évolution passée et sur celle des échanges, ainsi que leur incidence sur la croissance économique. L'ensemble des modèles élaborés dans le cadre de ces travaux constitueront l'assise nécessaire à l'étude de l'incidence que peuvent avoir différentes configurations de politiques structurelles, environnementales et macroéconomiques sur l'évolution future de l'économie mondiale.

61. Les autres tendances à long terme, comme la progression continue de la population mondiale, l'urbanisation, la mondialisation et les contraintes qui pèsent sur les ressources et l'environnement, ne sauraient être laissées de côté. Par conséquent, nous élaborerons des scénarios à long terme concernant l'alimentation et l'agriculture au niveau mondial jusqu'en 2050 (par exemple lié à la croissance de la production agricole et les pressions environnementales), afin de dégager des estimations sur les divers problèmes de ressources auxquels le système alimentaire mondial est susceptible d'être confronté. Étant donné l'importance que revêtent les questions du changement climatique, de la détérioration de l'environnement et de l'intensification de la concurrence qui s'exerce pour l'accès aux ressources foncières et hydriques, peu abondantes, aux fins de la production vivrière, ces travaux auront des liens étroits avec les projets concernant l'environnement et la croissance, et en particulier le projet relatif au coût de l'inaction. Contrairement à d'autres activités du même type entreprises jusqu'ici, on privilégiera le dialogue entre les groupes de scientifiques et les responsables concernés dès la phase de définition du scénario. A l'occasion d'un premier atelier, des scénarios spécifiques à l'horizon 2050 seront conjointement mis au point par des modélisateurs, des responsables de l'élaboration des politiques et des acteurs privés définiront des scénarios précis, afin de représenter des visions différentes de l'avenir du système agroalimentaire. Ces scénarios viseront à répondre aux besoins exprimés par les responsables. À partir de ces scénarios, des groupes de modélisation établiront des scénarios chiffrés afin de cerner les éléments du système alimentaire qui sont particulièrement sensibles aux menaces, ainsi qu'aux possibilités susceptibles de se manifester au cours des décennies à venir. Ces travaux devraient permettre de mettre en lumière la portée et les caractéristiques des politiques destinées à améliorer la résilience et la viabilité du système alimentaire mondial.

62. Nous souhaitons en outre mieux comprendre les nouveaux déterminants de la croissance de la productivité dans les économies situées à la frontière technologique, y compris le rôle du capital intellectuel, ainsi que les facteurs qui ont pour effet de freiner la croissance de la productivité. Il existe une grande incertitude quant aux perspectives de croissance de la productivité, en particulier dans le cas des économies déjà proches de la frontière technologique. Une part de cette incertitude tient au processus du progrès technologique à la frontière même. Une autre part est due au processus suivant lequel le progrès technologique est transformé en gains de productivité, avec la nécessité qui en découle de procéder à des changements et à des investissements complémentaires au niveau de l'entreprise, y compris l'entrepreneuriat basé sur le capital intellectuel. De plus, les conditions-cadre requises à la frontière de l'innovation sont susceptibles d'être différentes de celles qui s'imposent pour les entreprises et les économies encore en situation de rattrapage, lesquelles ont la possibilité de profiter des progrès réalisés dans d'autres entreprises et économies, et où la croissance de la productivité multifactorielle effective peut être supérieure aux taux tendanciels à long terme.

63. Nous effectuerons par conséquent dans un premier temps une analyse prospective sur la croissance de la productivité, le changement technologique et l'innovation à la frontière, en nous appuyant sur une méta-analyse portant sur des études consacrées aux perspectives en matière de croissance de la productivité, ainsi que sur un échange avec des organisations qui élaborent des prévisions à long terme. Puis nous procéderons à une analyse rétrospective de la croissance de la productivité et du changement

technologique dans un nombre limité d'économies situées à la frontière technologique, en vue d'examiner comment les différentes vagues de changement technologique ont engendré des gains de productivité dans le passé. Enfin, une micro-analyse sera utilisée pour aider à identifier les déterminants de la productivité, l'évolution technologique et l'innovation, y compris le rôle du capital fondé sur la connaissance, et les conséquences de l'hétérogénéité structurelle (où la capacité des entreprises, notamment les PME, à transformer ses connaissances et les progrès technologiques en croissance de la productivité, varie considérablement selon les secteurs et au sein des secteurs). Il sera également mis en lumière les facteurs politiques moteurs de la croissance, qui fournissent des indications sur de potentiels futurs conducteurs de, et les obstacles à la croissance de la productivité.

#### **4. Institutions et gouvernance**

64. Les responsables de l'action publique doivent relever, à court terme, plusieurs défis induits par la crise financière, notamment un chômage élevé qui ne cesse d'augmenter, une croissance en berne et des situations budgétaires précaires. Les tendances à long terme, comme le vieillissement de la population et les migrations, soulèvent en outre des problèmes supplémentaires. La crise a également suscité un débat sur le rôle des défaillances de la gouvernance, qui doivent encore être prises en compte. Dans le même temps, les appels des citoyens se multiplient pour que l'État œuvre davantage en faveur d'une croissance inclusive et pour qu'il offre une plus grande transparence et un meilleur accès à l'information. En outre, les nouvelles technologies, notamment l'Internet et les divers médias sociaux ont changé de manière significative les délais et les contraintes qui pèsent sur la manière dont les gouvernements agissent, en particulier dans le contexte d'une crise. Ces problématiques interdépendantes supposent de repenser le rôle de l'État. Seront examinées dans ce contexte les stratégies qui pourraient contribuer à améliorer les institutions et la gouvernance, de manière à ce que les États nationaux et régionaux soient plus efficaces dans l'adoption et la mise en œuvre des politiques publiques dans un monde de plus en plus interconnecté. Il sera également question de la façon dont l'OCDE peut optimiser ses travaux pour assister plus efficacement les gouvernements dans la mise en œuvre des réformes.

65. La présente catégorie se décompose en trois axes de travail. Le premier est consacré à l'incidence de la crise sur la confiance à l'égard de l'efficacité de l'État et définira des mesures spécifiques permettant de la restaurer. Le deuxième axe porte sur la vulnérabilité des institutions sociales face aux conséquences de la crise et sur les grandes tendances observées à l'échelle mondiale, avec un accent particulier sur les implications du vieillissement de la population. Les travaux proposés au titre du troisième axe étudieront de près les nouveaux défis de la gouvernance, notamment l'importance d'une réglementation efficace à l'appui d'une croissance inclusive et l'adaptation de la réglementation à la mondialisation de l'économie. Tous ces éléments visent à fournir des solutions concrètes afin de refléter la notion « d'État intelligent » (*Smart State*) évoquée par Philippe Aghion à l'occasion de la première réunion du Groupe de travail NAEC en octobre 2012 (OCDE, 2012c).

##### **4.1 Confiance à l'égard de l'État <sup>11</sup>**

66. La crise a créé une tension dans les relations entre les administrations concernées et les citoyens. Des économies importantes dans les dépenses publiques depuis lors ont attiré l'attention sur les effets de la consolidation budgétaire sur l'équité et la façon dont les coûts et avantages des réformes structurelles sont répartis entre les différents groupes sociaux. Par ailleurs, la stratégie des pouvoirs publics à l'appui de la

---

11 Projet C1 - Repenser le contrat social : rétablir la confiance en vue d'une reprise économique durable (par exemple en liaison avec A3 - Le rôle du système financier dans la crise et les réformes nécessaires pour promouvoir une croissance durable).



reprise reste floue, ce qui fragilise le rôle de l'État en tant que gardien prudent et compétent de l'intérêt général. Ainsi, dans ses conclusions formulées à l'issue de la première réunion du Groupe de travail NAEC, le Président indiquait qu'il fallait « étudier par quels moyens restaurer la confiance dans l'État » (OCDE, 2012c).

67. Dans les publications économiques, la confiance figure désormais parmi les principaux gages d'efficacité de l'action publique, de réduction des incertitudes et de baisse des coûts de transaction. Dans le contexte actuel, marqué par l'incertitude et par des tensions entre les acteurs économiques, la confiance dans les résultats économiques et sociaux est, sans aucun doute, de plus en plus essentielle. L'économie institutionnelle souligne l'importance du respect des contrats et des marchés interconnectés dans le secteur privé, en accordant toutefois moins d'attention aux contrats sociaux et à la confiance entre institutions publiques, citoyens et entreprises.

68. En nous appuyant sur les travaux de l'OCDE sur la transparence budgétaire et gouvernementale, l'intégrité du secteur public, la conformité réglementaire, la primauté du droit ou encore l'efficacité du secteur public, nous verrons dans quelle mesure la confiance publique peut être mesurée et quelles mesures les gouvernements peuvent prendre pour la renforcer. Dans un premier temps, nous évaluerons la robustesse des méthodologies existantes pour mesurer la confiance dans les gouvernements et les institutions clés, et nous développerons de nouveaux indicateurs qui seront davantage orientés vers la prise de décision politique. Dans un deuxième temps, nous envisagerons les défis complexes associés à la prise de décision politique afin de voir comment les gouvernements peuvent faire évoluer les institutions et les processus pour mieux faire face aux défis majeurs présents dans les trois dimensions de la complexité: (i) les problématiques multisectorielles qui interviennent au niveau de la structure des gouvernements, (ii) la préparation aux changements à long terme et (iii) la gestion des risques dans le secteur public. Le produit final sera développé par le biais de séminaires et d'études de cas et se concentrera sur la capacité et les exigences organisationnelles requises pour gérer le changement et maintenir l'ordre public.

#### **4.2 *Vulnérabilité des institutions sociales*<sup>12</sup>**

69. Dans de nombreux pays Membres de l'OCDE et émergents, les institutions sociales (régimes de retraite, systèmes de santé et assurance-chômage par exemple) sont soumises à diverses pressions. Il est indispensable de mieux comprendre la vulnérabilité des institutions sociales pour déterminer les risques auxquels elles sont exposées, renforcer la transparence et garantir une offre de services plus efficace. C'est pourquoi le présent axe de travail traitera de la vulnérabilité des institutions sociales afin d'étudier les moyens de garantir leur viabilité financière et d'améliorer leur résilience face aux grandes tendances mondiales. Une attention particulière sera accordée à l'impact du vieillissement démographique sur les piliers de la protection sociale.

70. Nous examinerons les tensions subies par plusieurs institutions sociales, ainsi que leur vulnérabilité face aux chocs futurs et aux tendances à long terme. Nous comparerons la situation actuelle à des expériences antérieures de tension ou d'effondrement des institutions sociales et nous nous efforcerons d'estimer l'ampleur et la composition des risques dans chaque pays, qu'ils soient Membres de l'OCDE ou les économies émergentes. Notre analyse portera également sur la vulnérabilité des différents types

---

12 Projets C2 - Évaluer la vulnérabilité des institutions sociales et définir des mesures permettant une meilleure résilience (par exemple en liaison avec B13 - OCDE@100 : tendances mondiales et défis pour l'action publique) C3- La santé peut-elle occuper une place plus importante encore dans l'économie sans saper la stabilité financière ? et C4 - Évaluation des caractéristiques des populations immigrées et de leurs liens avec la situation de ces personnes sur le marché de l'emploi (par exemple en liaison avec le B13 - OCDE@100 : tendances mondiales et défis pour l'action publique).

d'institutions et sur leur aptitude à partager les risques lorsqu'elles sont exposées au changement structurel, en vue de déterminer les moyens d'aider ces institutions à parvenir à la viabilité financière tout en continuant à œuvrer au service des objectifs sociaux qui sont les leurs, et ce même en cas de tendances négatives, de choc imprévu ou de crise économique.

71. Dans ce contexte, il convient d'examiner de très près la pérennité financière des systèmes de santé. L'accès à des services de santé de qualité pour tous est un objectif clé de la promotion du bien-être. Si les dépenses de santé ont continué de s'accroître ces dernières décennies, la récente crise économique et financière a amené beaucoup de gouvernements à se demander si de nouvelles approches de la définition des frontières entre dépenses de santé publiques et dépenses privées ne devaient pas être envisagées. A l'heure actuelle, 70 à 80 % environ du total des dépenses de santé totales sont financées par le secteur public et peu de changements sont intervenus au fil du temps. Toutefois, étant donné que la demande de services de santé ne cesse de croître, la pression qui pèse sur les budgets nationaux devrait encore s'accroître, à moins que les réformes structurelles nécessaires soient menées à bien. Nous entendons aider les pouvoirs publics à déterminer quels sont les meilleurs moyens de gérer le périmètre du champ d'intervention du public et du privé en matière de services de santé de manière à ne pas exacerber les inégalités d'accès ni à réduire la qualité des soins. Il s'agit d'un enjeu d'action publique de plus en plus critique, à l'heure où les pays de l'OCDE cherchent à déterminer quels services de santé doivent se voir accorder la priorité, alors que les économies émergentes ont besoin de conseils sur les services de santé qu'elles doivent privilégier dans leur effort de mise en place d'une couverture de santé universelle. Nous utiliserons les analyses empiriques des sources de croissance des dépenses de santé et nous appuierons sur diverses approches pour conseiller les pays sur les scénarios possibles de délimitation des dépenses de santé publiques et privées afin de répondre aux préférences différentes de la population en matière d'équité et d'intervention publique.

72. La promotion de l'intégration économique et sociale des immigrants dans les pays d'accueil est une composante importante d'une stratégie de croissance sans exclusion. En 2010, les migrants permanents dans les pays de l'OCDE représentaient en moyenne plus d'un quart des nouvelles entrées dans la population d'âge actif, même si un pourcentage important de ces entrées reflètent encore la libre circulation en Europe. Bien que les migrations de main d'œuvre soient appelées à s'accroître au cours des dix prochaines années, les migrations pour raisons familiales et humanitaires continueront d'entrer pour une large part dans les flux migratoires totaux et les pouvoirs publics doivent prendre en compte plus expressément cette tendance dans les efforts qu'ils font pour mieux mobiliser les ressources nationales nécessaires pour faire face au vieillissement de la population. En tirant parti des travaux antérieurs de l'OCDE sur l'intégration au marché du travail des immigrants et de leurs enfants ainsi que des nouvelles données disponibles dans le programme PIAAC, nous examinerons les conséquences des dispositifs motivés par l'offre à la fois pour la politique d'intégration et pour la sélection des travailleurs migrants. Nous chercherons aussi à cerner plus précisément les compétences des migrants, leur utilité sur le marché du travail et les obstacles rencontrés par les migrants pour accéder au marché du travail.

### **4.3 De nouveaux défis en matière de gouvernance<sup>13</sup>**

73. Ces dix dernières années, la conception du rôle de l'État en matière de réglementation a évolué. Des défaillances réglementaires importantes sont en effet apparues, sous l'effet d'une mauvaise articulation

---

13 Projets C5 – Promouvoir une croissance inclusive par une amélioration de la réglementation (notamment lié aux projets A6 – De quelle marge de manœuvre dispose-t-on pour assurer un assainissement budgétaire propice à la croissance et à l'équité ? et B5 – Évaluer les coûts transitoires et les effets redistributifs des réformes structurelles), C6 – Conséquences de la mondialisation sur la concurrence et C7 – Garantir les recettes fiscales dans une économie mondialisée.

des réglementations entre États, d'une application insuffisante des règlements et de la captation de la réglementation. Cette situation a ravivé le débat sur la mission réglementaire de l'État et sur les modalités et les objectifs de son intervention au sein d'une économie de plus en plus mondialisée.

74. Il est donc désormais urgent de déterminer comment les cadres réglementaires doivent s'adapter pour stimuler la croissance et renforcer la cohésion sociale à un niveau national et international tout en évitant les défaillances réglementaires. Des travaux récents de l'OCDE montrent que les pays Membres de l'Organisation, soucieux de rester en phase avec la nécessité d'une réglementation transnationale, s'engagent dans de larges accords de coopération, mais sans en saisir réellement les avantages, coûts et facteurs de succès relatifs. Nous étudierons donc comment les pouvoirs publics peuvent définir, hiérarchiser et conjuguer les réformes réglementaires à l'appui d'une croissance inclusive, de manière individuelle et collective, afin de relever ces défis globaux. Ces problématiques seront examinées dans le cadre de tables rondes, de travaux analytiques, d'examens par pays et d'études de cas portant sur des expériences spécifiques en matière de réglementation.

75. D'autres questions concernent les conséquences de la mondialisation sur la concurrence. L'économie mondiale est plus intégrée et interconnectée que jamais, grâce à la technologie et à une baisse substantielle des coûts de transaction. Les entreprises sont présentes sur tous les marchés de la planète et fabriquent leurs produits grâce à des chaînes de valeur qui transcendent les frontières nationales. Le droit de la concurrence s'est également imposé partout dans le monde et il existe aujourd'hui plus de 120 autorités de la concurrence, dont les travaux sont généralement menés en concertation grâce au renforcement de la coopération internationale, mais qui n'en appliquent pas moins la législation sur la concurrence à une échelle nationale, ou au mieux régionale. Au fur et à mesure que les économies du monde gagnent en intégration, et en particulier au fur et à mesure que les autorités de la concurrence des économies émergentes montent en puissance, il est important de s'assurer que la mondialisation des marchés et l'application nationale du droit de la concurrence favorisent la croissance économique mondiale. Nous nous efforçons de sensibiliser davantage les responsables de l'action publique aux conséquences des stratégies nationales d'application du droit de la concurrence, et à l'utilité d'accroître, dans tous les pays, la cohérence et l'homogénéité de cette application. Pour y parvenir, nous établirons des liens entre les tendances de l'application du droit de la concurrence d'une part et les mesures de la mondialisation d'autre part, afin de mettre en évidence les coûts engendrés par la fragmentation actuelle, et de faire ressortir les avantages d'une coopération entre les pays, en mettant en lumière la façon dont les outils mis actuellement au service d'une convergence douce et d'une coopération volontaire ont permis de promouvoir une action publique de qualité et de minimiser les conflits. La politique de la concurrence ne devrait pas se résumer, au pire à un mécanisme de protection déguisée, ou au mieux à une stratégie aboutissant à des inefficiences coûteuses dans les efforts déployés par les entreprises de dimension mondiale pour prendre des décisions d'investissement appropriées, qu'il s'agisse d'investissements de création ou de fusions-acquisitions.

76. La relation entre mondialisation et concurrence peut aussi être envisagée sous un autre angle dans le contexte des entreprises publiques. Certains pays ont tenté de mettre les entreprises publiques au service de la croissance inclusive, mais l'augmentation relative du nombre de celles-ci soulève des interrogations en matière de neutralité concurrentielle, dans la mesure où les entreprises publiques peuvent quelquefois bénéficier de subventions de l'État et détenir des positions privilégiées sur les marchés, et/ou n'être pas soumises aux mêmes obligations que les entreprises du secteur privé. Les activités transnationales des entreprises publiques doivent respecter des règles du jeu équitables, quel que soit le rôle qui leur est assigné dans la politique industrielle de leur propre pays. Notre proposition nous amènera à examiner la question de l'activisme d'État sous un double prisme : celui des entreprises publiques et celui de l'action publique expérimentale au service d'un État plus éclairé. Nous étudierons donc les moyens d'action permettant aux pouvoirs publics désireux d'utiliser les entreprises publiques à l'appui de la croissance inclusive de continuer à le faire, tout en préservant un environnement ouvert et non discriminatoire pour

l'investissement. Dans cette optique, nous nous appuyerons sur des méthodes de recherche à la fois empiriques et fondées sur le dialogue, nous explorerons les sources de données existantes (y compris les informations sur les entreprises et la législation) et nous collecterons de nouvelles données au moyen de questionnaires.

77. Comme c'est le cas pour la concurrence, les politiques fiscales doivent aussi être adaptées à un monde de plus en plus mondialisé et interconnecté afin de garantir que des recettes suffisantes pourront être collectées pour relever les défis du vieillissement de la population et préserver des finances publiques saines. En particulier, l'érosion de la base d'imposition et le transfert de bénéfices (BEPS) sont largement considérés comme un phénomène qui affaiblit les bases d'imposition nationales. Les principes généralement admis en matière d'imposition ont été pour l'essentiel formulés dans le contexte d'économies fermées, et ce n'est qu'ensuite que sont venues s'y greffer des mesures destinées à prendre en compte les flux internationaux. Bien que les règles nationales et internationales d'imposition des flux de revenus transfrontaliers, dont l'origine remonte aux années 20, aient évolué depuis lors, le monde a changé de manière encore plus radicale sous l'influence de la mondialisation (en particulier de la mobilité des capitaux internationaux et de l'intensification et des échanges de biens autant que de services), et de la croissance rapide des économies émergentes. L'interaction entre les régimes fiscaux de différents pays importe plus que par le passé du point de vue de ses effets sur l'activité économique, l'emploi et l'égalité (entre les pays et au sein des pays eux-mêmes). Dans le contexte de la mondialisation de l'économie, il convient de noter la coexistence entre l'imposition en fonction de la source (impôt sur les bénéfices des sociétés en particulier), l'imposition en fonction de la résidence (notamment l'impôt sur le revenu des personnes physiques) et l'imposition en fonction de la destination (taxe sur la valeur ajoutée par exemple).

78. En conséquence, il est important de définir une nouvelle approche de la politique fiscale qui permettrait de sécuriser les recettes fiscales dans une économie mondialisée et garantirait la cohérence globale des régimes fiscaux, tout en favorisant l'avènement d'une croissance économique inclusive, la hausse de l'emploi, l'amélioration de la réglementation financière et la stabilisation de l'environnement macroéconomique, et en minimisant les retombées négatives entre les pays. En complément des travaux de l'OCDE sur l'érosion de la base d'imposition et le transfert de bénéfices, axés principalement sur la définition de règles internationales d'imposition des bénéfices des entreprises et l'élaboration de stratégies globales et coordonnées au niveau international pour les pays concernés par le phénomène, nous analyserons les prévisions relatives aux tendances des recettes, en rapprochant les informations relatives aux recettes fiscales et aux taux d'imposition des statistiques concernant les éléments-moteurs des tendances observées dans la structure des recettes (par exemple mesures, en comptabilité nationale, de la part des profits dans le PIB total, données sur la répartition des revenus ou encore statistiques du commerce international ou de l'économie numérique).

## 5. Synthèse et prochaines étapes

79. L'exercice NAEC nécessitera un effort sur plusieurs années. Une fois que la visibilité sera meilleure, l'initiative pourra aboutir à la définition de nouvelles propositions en vue de mettre à profit les informations et connaissances nouvelles obtenues, voire à une modification du programme de travail en cours. Dans ce contexte, l'initiative devrait s'articuler autour des étapes et résultats ci-après :

- Ce rapport intérimaire sera présenté à la Réunion du Conseil au niveau des Ministres (RCM) de mai 2013. Il tient compte des diverses observations recueillies lors de la réunion du Groupe de travail de NAEC de février 2013, ainsi que des observations écrites des délégations et des organes de l'OCDE membres du Groupe NAEC (notamment EPC, ELSAC et EPOC). Le rapport rationalise les propositions en vue des observations reçues.
- Les travaux menés selon les axes du projet NAEC se poursuivront après la RCM de 2013 et des éléments d'un rapport de synthèse seront présentés lors de la RCM de 2014.
- Une synthèse plus complète est envisagée après la RCM de 2014 dans le cadre du PTB.

80. L'initiative NAEC a été conçue comme un projet transversal par essence, avec différents projets menés sous l'égide de divers comités de l'OCDE. Des tableaux budgétaires tenant en compte la rationalisation et la modification des propositions telles que décrites dans le présent document ont été développés. Inévitablement, les projets individuels donneront des résultats intermédiaires à différentes échelles de temps. Le délai de livraison sera également fonction de la disponibilité des fonds.

81. L'initiative NAEC représente un défi sans précédent pour l'Organisation et repose sur un projet de programme de travail de grande envergure. Elle a en effet pour objectif de tirer des enseignements de la crise, d'évaluer le potentiel des nouveaux outils et des nouvelles approches économiques, d'aider à mieux comprendre les arbitrages et les complémentarités entre les politiques publiques et de formuler des recommandations afin de soutenir les pouvoirs publics dans les efforts déployés pour cibler, hiérarchiser et mettre en œuvre les réformes. Ces travaux favoriseront l'interaction entre les différents comités de l'OCDE et enrichiront la nature transversale de nos travaux, de nos analyses et de nos conseils sur les politiques à suivre.

82. Dans ce contexte, l'initiative NAEC a pour but de nous aider à mieux comprendre le caractère complexe et interdépendant de l'économie mondiale et des enjeux qui en découlent pour l'action publique. Pour ce faire, notre démarche en matière d'analyse économique consistera à adopter une approche globale vis-à-vis des objectifs de l'action publique et à chercher à mieux appréhender les liens réciproques, les externalités et les arbitrages entre les moyens d'action. C'est pourquoi nous nous appuyerons aussi bien sur les théories et pratiques économiques existantes que sur des approches nouvelles.

83. L'initiative NAEC reconnaît l'importance de la croissance économique en tant que vecteur et non comme une fin de l'élaboration des politiques publiques. Dans ce contexte, le projet prend en compte l'existence de compromis et de complémentarités entre les objectifs et les instruments de politiques publiques. L'initiative NAEC a aussi pour ambition de cerner les domaines où un ajustement des grilles d'analyse de l'OCDE pourrait être nécessaire. L'objectif est d'identifier des pistes d'amélioration pour l'Organisation dans son ensemble et d'intégrer ces enseignements dans notre pratique quotidienne, afin de veiller à ce que nos analyses soient menées minutieusement, au moyen des outils les plus adaptés.

84. Enfin, l'initiative NAEC aspire à aider les pouvoirs publics à cibler, hiérarchiser et conjuguer les réformes à l'appui d'une croissance durable et inclusive. Elle permettra de formuler des avis et des recommandations sur la réglementation et son application, sur les prévisions et sur l'efficacité et l'efficience des différentes lignes d'action envisageables.

## RÉFÉRENCES

**Bernanke, B.S. (1995)** "The macroeconomics of the great depression: a comparative approach," *Journal of Money, Credit and Banking*, 27(1), pp. 1-28.

**Bernanke, B. (2000)**, *Essays on the Great Depression*, Princeton University Press.

**Blundell-Wignall, A. et L. Atkinson (2008)**, "Current Financial Crisis: Causes and Policy Issues", *OECD Journal: Financial Market Trends*, Vol. 2008/2, No.95

**Friedman, M. et A.J. Schwartz (1963)**, *A Monetary History of the United States, 1867-1960*, Princeton University Press.

**Jickling, M. (2010)**, "Causes of the crisis", prepared for Members and Committees of Congress, *Congressional Research Service*.

**Keeley, B. et Love (2010)**, *De la crise à la reprise : Causes, déroulement et conséquences de la Grande Récession*, Les essentiels de l'OCDE, Éditions OCDE.

**Keynes, J.M. (1936)**, *The General Theory of Employment, Interest and Money*, Palgrave Macmillan.

**Kirkpatrick, G. (2009)**, "The corporate governance lessons from the financial crisis", *OECD Journal: Financial Market Trends*, Vol. 2009/1.

**OCDE (2011)**, *Toujours plus d'inégalité : Pourquoi les écarts de revenus se creusent*, Éditions OCDE.

**OCDE (2012a)**, "Nouvelles approches face aux défis économiques - document cadre", document présenté à la Réunion du Conseil de l'OCDE au niveau des Ministres, Paris, mai 2012 [[C/MIN\(2012\)2/FINAL](#)].

**OCDE (2012b)**, "Note de synthèse NAEC", document de référence établi pour la Première réunion du Groupe de travail NAEC, Paris, 24 octobre 2012.

**OCDE (2012c)**, "Synthèse du Président NAEC", document de synthèse établi pour la Première réunion du Groupe de travail NAEC, Paris, 24 octobre 2012.

**Pain, N. et O. Röhn (2011)**, "Policy Frameworks in the Post-Crisis Environment", *Document de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE n°857*, Éditions OCDE, Paris.

**Shigehara, K. et P. Atkinson (2011)**, "Surveillance by International Institutions: Lessons from the Global Financial and Economic Crisis", *Document de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE n°860*, Éditions OCDE.

**White, W. R. (2012)**, "Credit Crises and the Shortcomings of Traditional Policy Responses", *Document de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE n°971*, Éditions OCDE.

**Yellen, J. (2013)**, "Interconnectedness and Systemic Risk: Lessons from the Financial Crisis and Policy Implications", remarks at the American Economic Association/ American Finance Association Joint Luncheon, San Diego, 4 January 2013.



## ANNEXE I. Récapitulatif des projets proposés

| A. RÉFLEXION ET ANALYSE PROSPECTIVE   | B. ARBITRAGES ET COMPLÉMENTARITÉS ENTRE LES POLITIQUES PUBLIQUES  | C. INSTITUTIONS ET GOUVERNANCE   |
|---|---|--|
| <p><b>Leçons de l'histoire économique et des crises antérieures</b><br/> <b>A1</b> - La crise : tirer les leçons de l'histoire et des mesures prises dans le passé par les pouvoirs publics<br/> <b>A2</b> - Prévoir en temps de crise : dissection des prévisions de l'OCDE</p>  | <p><b>Liens entre les politiques suivies et les résultats en matière de bien-être</b><br/> <b>B1</b> - Nouvelles approches pour une analyse du bien-être sous des dimensions multiples : choix à opérer et synergies<br/> <b>B2</b> - Mesurer et évaluer la qualité des emplois<br/> <b>B3</b> - Apprécier les effets de la distribution des compétences et de variables institutionnelles clés sur les multiples dimensions du bien-être</p>   | <p><b>Confiance dans l'État</b><br/> <b>C1</b> - Repenser le contrat social : rétablir la confiance en vue d'une reprise économique durable</p>  |
| <p><b>Rôle du secteur financier dans la crise et réformes futures</b><br/> <b>A3</b> - Le rôle du système financier dans la crise et les réformes nécessaires pour promouvoir une croissance durable<br/> <b>A4</b> - Stimuler l'investissement à long terme et relever les défis du vieillissement de la population et de l'allongement de l'espérance de vie<br/> <b>A5</b> - Nouvelles approches relatives au financement des PME et de l'entrepreneuriat : élargir la gamme d'instruments disponibles</p> | <p><b>Inégalités et croissance économique</b><br/> <b>B4</b> - Les politiques publiques qui ont pour effet d'accroître le PIB par habitant ont-elles aussi pour effet d'élever le revenu médian ?<br/> <b>B5</b> - Évaluer les coûts transitoires et les effets redistributifs sur les réformes structurelles<br/> <b>B6</b> - Boucler la boucle : comment les inégalités affectent-elles la croissance économique et la cohésion sociale ?<br/> <b>B7</b> - Analyse des choix à opérer entre croissance et égalité en matière fiscale<br/> <b>B8</b> - Arbitrages et synergies entre la mondialisation, l'innovation et les inégalités</p> | <p><b>Vulnérabilité des institutions sociales</b><br/> <b>C2</b> - Évaluer la vulnérabilité des institutions sociales, et définir des mesures permettant une meilleure résilience<br/> <b>C3</b> - La santé peut-elle occuper une place plus importante encore dans l'économie sans saper la vitalité des finances publiques ?<br/> <b>C4</b> - Évaluer les caractéristiques des populations immigrées et leur lien avec la performance du marché du travail</p> |
| <p><b>Repenser les instruments de l'action publique pour assurer un assainissement budgétaire propice à la croissance et à l'équité</b><br/> <b>A6</b> - De quelle marge de manœuvre dispose-t-on pour assurer un assainissement budgétaire propice à la croissance et à l'équité ?</p>   | <p><b>Interactions entre l'environnement, la croissance économique et les inégalités</b><br/> <b>B9</b> - Coût de l'inaction et manque de ressources: conséquences pour la croissance économique à long terme / Avantages de l'action<br/> <b>B10</b> - Politiques environnementales et performances économiques<br/> <b>B11</b> - Arbitrages et synergies entre l'environnement et les inégalités</p>  | <p><b>Nouveaux défis en matière de gouvernance</b><br/> <b>C5</b> - Promouvoir une croissance inclusive grâce à une meilleure réglementation<br/> <b>C6</b> - Conséquences de la mondialisation sur la concurrence<br/> <b>C7</b> - Garantir les recettes fiscales dans une économie mondialisée</p>   |
| <p><b>Analyse prospective pour de nouveaux outils et de nouvelles approches</b><br/> <b>A7</b> - De nouveaux outils et de nouvelles approches au service de politiques meilleures</p>   | <p><b>Croissance économique et stabilité</b><br/> <b>B12</b> - Accroître la résistance des économies aux chocs exogènes</p> <p><b>Tendances à long terme et arbitrages entre les politiques publiques</b><br/> <b>B13</b> - OCDE@100 : tendances mondiales et défis pour l'action publique<br/> <b>B14</b> - Scénarios à long terme pour l'alimentation et l'agriculture<br/> <b>B15</b> - Pérenniser la croissance de la productivité et l'innovation</p>  |  |



## ANNEXE II. Synthèse des propositions de projets

### A. Réflexion sur la crise et analyse prospective

|               |  |
|---------------|--|
| <b>A1.</b>    | <b>La crise : tirer les leçons de l'histoire et des mesures prises dans le passé par les pouvoirs publics</b>  |
| <i>Résumé</i> | <p>Malgré plusieurs spécificités qui lui sont propres, la crise actuelle a en commun nombre de grandes caractéristiques avec celles qui l'ont précédé. Il est donc impossible d'en tirer des enseignements isolés et ceux-ci doivent être examinés sous l'angle plus général des leçons tirées de l'histoire de la pensée économique. Le document de synthèse de la littérature existante qui est proposé tirera, de l'histoire et de la pensée économiques, des enseignements sur les origines et la résolution de la crise actuelle. Cette note s'appuiera sur un tour d'horizon de haut niveau des grandes crises internationales et des mesures auxquelles elles ont donné lieu dans le monde entier. Ce tour d'horizon couvrira notamment la Grande Dépression, la période ayant précédé cette crise, la crise proprement dite ainsi que ses conséquences. Il portera aussi sur des crises plus récentes comme celles qu'ont subies le Japon, les pays Nordiques et les marchés émergents d'Asie et d'Amérique latine. Il pourrait également remonter encore plus loin dans le temps – jusqu'à la période d'avant 1914.</p> <p>Ce document examinera les principaux enseignements tirés de l'analyse du fonctionnement de l'économie et du système financier au cours de cette période, et des périodes prolongées d'atonie de la croissance et de l'investissement et de hausse du chômage au lendemain des crises. Seront en outre examinées les grandes leçons tirées de l'analyse du rôle de la dette dans le déclenchement de la crise, de l'évolution consécutive de l'endettement et des mécanismes de résolution des situations d'endettement intenable touchant différents secteurs de l'économie. Le document passera également en revue les différentes thèses avancées à l'heure actuelle pour expliquer les crises et celles défendues par des économistes contemporains ou plus anciens. On tirera en outre des enseignements de cette expérience afin d'éviter les pires conséquences de telles crises et de trouver les moyens de résoudre la crise actuelle.</p> |
| <b>A2.</b>    | <b>Prévoir en temps de crise : dissection des prévisions de l'OCDE</b>   |
| <i>Résumé</i> | <p>L'OCDE, à l'instar de la plupart des prévisionnistes, n'a pas prévu la crise financière de 2008-2009, ce qui a pesé sur les recommandations d'action formulées par l'Organisation. Afin d'améliorer la pertinence et la qualité des conseils prodigués par l'Organisation et de la surveillance qu'elle exerce, il importe de bien comprendre les raisons qui sont à l'origine des erreurs de prévision et d'en tirer des enseignements pour les projections futures. Dans ce contexte, il sera essentiel de recenser les lacunes dans les pratiques prospectives de l'OCDE durant les périodes précédant et suivant les crises, afin de renforcer ses futures capacités de prévisionniste.</p> <p>Dans un premier temps, ce projet évaluera les performances prospectives de l'OCDE à l'intention des pays Membres et des pays Partenaires de 2007 à 2012, en les comparant d'une part à celles effectuées jusqu'à 2006 et d'autre part à celles d'autres organisations. Deuxièmement, à la différence des bilans de ce type dressés dans le passé, une part importante de l'étude consistera à déterminer si l'OCDE, dans ses projections, a exploité toute l'information qui était à sa disposition. Pour cela, on s'efforcera d'expliquer les erreurs prospectives à l'aide d'une multitude de variables, comme les indicateurs financiers, les prix des matières premières, les indicateurs de conjoncture et l'orientation de la politique budgétaire. Troisièmement, on analysera, dans le cadre de ce projet, les évolutions récentes, survenues suite à la crise, des méthodes et procédures de prévision d'autres institutions internationales et régionales, et on examinera l'influence des crises financières sur les pratiques prospectives des différents pays. Cela apportera de nouveaux éclairages sur la façon dont les institutions qui produisent des prévisions, dont l'OCDE, se sont adaptées pour remédier aux lacunes de leurs activités en matière de prospective.</p>  |



|               |  |
|---------------|--|
| <b>A3.</b>    | <b>Le rôle du système financier dans la crise et les réformes nécessaires pour promouvoir une croissance durable</b>   |
| <i>Résumé</i> | <p>La crise a été une conséquence de la déréglementation, de l'innovation et de distorsions réglementaires et fiscales qui ont été à l'origine d'un endettement excessif, du renflouement systématique des établissements trop gros pour faire faillite, de phénomènes liés à l'interconnectivité du système et de conflits d'intérêts. Les modèles économiques des grandes banques visaient principalement à accroître le rendement des capitaux propres par l'intermédiaire d'opérations sur titres, d'un endettement excessif, de produits assortis de primes non transparents et échappant à la concurrence sur les marchés. L'effet de levier est devenu extrême pour les produits dérivés et les pyramide de nantissements gigognes ont entraîné une pénurie fondamentale de garanties, forçant les banques centrales à adopter des mesures non conventionnelles à une échelle massive pour éviter de graves problèmes de liquidité (appels de marge en particulier) causés par la probabilité plus grande de défaillances. Ces déséquilibres entraîneront une transformation des modèles économiques des banques et, s'agissant du système bancaire parallèle, un va et vient des entreprises et des produits. Dans ce monde financier de plus en plus complexe, les consommateurs non avertis ont besoin d'être éclairés sur les risques qu'ils encourent, et mieux protégés.</p> <p>Le projet vise à établir un juste équilibre entre des règles simplifiées et transparentes permettant de faire face à la complexité et à l'interdépendance du système financier, et de s'attaquer à des problèmes majeurs comme le niveau déstabilisant de l'endettement, la contagion financière, les établissements trop gros pour faire faillite ou les conflits d'intérêts. Il s'agira de formuler des propositions spécifiques pour s'assurer que les modèles économiques des entreprises financières contribuent à développer les concours aux PME et l'investissement à long terme, afin de favoriser l'amélioration de l'environnement financier au service de la croissance. On utilisera, dans le cadre de ce projet, des analyses descriptives (mettant l'accent sur les données), des analyses portant sur les mécanismes d'incitations et sur leurs différences au sein des réglementations et du système financier, et des tests économétriques des règles en matière d'endettement et de l'impact des structures d'entreprises sur les prêts. On examinera les évolutions intervenues dans les pays de l'OCDE ainsi que dans quelques économies non membres dotées de systèmes financiers de grande taille.</p> <p>Ce projet permettra également de se pencher sur la question de l'internationalisation du système financier et sur la nécessité de mettre en place des politiques macroprudentielles ne limitant pas inutilement la circulation transfrontalière des capitaux. Les Codes de la libération édictés par l'OCDE devront être passés en revue dans le cadre de cet exercice pour s'assurer qu'ils jouent pleinement leur rôle d'instrument de coopération sur les mesures des flux de capitaux. Une troisième composante du projet sera consacrée aux conséquences, en termes d'action publique, du transfert de risques vers les ménages au sein du système financier (en particulier sur les marchés hypothécaires, dans les assurances et les régimes de pension). Le projet combinera des analyses qualitatives et quantitatives de la contribution de l'inclusion, de l'éducation et de la protection financières des consommateurs à la croissance et à la stabilité financières.</p> |

|               |   |
|---------------|---|
| <b>A4.</b>    | <b>Stimuler l'investissement à long terme et relever les défis du vieillissement de la population et de l'allongement de l'espérance de vie</b>   |
| <i>Résumé</i> | <p>Avant la crise, les distorsions fiscales et réglementaires ont accentué les innovations financières et technologiques visant à renforcer l'effet de levier et à modifier le rôle des intermédiaires et des prix relatifs dans le financement des investissements. Il est de ce fait devenu possible de concevoir des structures financières fiscalement plus efficaces et de dégager davantage de capitaux financiers pour les diriger vers des investissements plus spéculatifs et plus risqués. Cette évolution a entraîné une affectation moins efficace des ressources économiques réelles (main d'œuvre et matières premières). En substance, l'affectation des ressources financières est devenue plus complexe, séparant les emprunteurs initiaux des investisseurs finaux. Cette situation a créé des asymétries d'information et compliqué l'évaluation des risques par les investisseurs. La crise a ensuite entraîné une faiblesse inhabituelle des taux d'intérêt et l'apparition de divers autres facteurs insolites. Lorsque les taux d'intérêt sont faibles, on peut s'endetter à bon marché, mais un tel environnement finit par nuire aux entreprises qui s'engagent dans des investissements à long terme, dans la mesure où les investisseurs à long terme à la recherche de rendements vont préférer vendre leurs actions au profit d'entreprises qui rémunèrent bien leurs actionnaires. Un tel comportement peut aussi être encouragé par les règles relatives aux fonds de pension et aux compagnies d'assurance, qui peuvent favoriser des mécanismes aboutissant à privilégier les raisonnements à court terme et à freiner l'investissement. Ainsi, malgré le niveau élevé des flux de trésorerie des entreprises, les investissements à long terme restent atones.</p> <p>Dans le cadre du projet, on s'efforcera donc d'identifier les principaux déterminants de l'accumulation de liquidités et de l'atonie de l'investissement dans les entreprises, et de proposer des moyens d'accroître le recours à la trésorerie pour les investissements. Il s'agira également d'étudier les principaux obstacles au recours aux financements sur fonds propres et de trouver le moyen de faire en sorte que les règles en matière de gouvernement d'entreprise et les règles applicables aux marchés contribuent à améliorer les processus de détermination des prix et à renforcer les marchés d'actions. Dans ce cadre, on identifiera la manière dont les cadres réglementaires et les pratiques de marché peuvent être adaptées pour faciliter aux investisseurs institutionnels les investissements dans des actifs à long terme, y compris sur des marchés peu liquides comme les marchés d'infrastructures non cotées. Enfin, on examinera les conséquences du risque lié au vieillissement de la population et à l'allongement de l'espérance de vie sur les investissements institutionnels, et on s'interrogera sur le rôle que les pouvoirs publics pourraient jouer pour développer les incitations à repousser le départ à la retraite, accroître la participation à des régimes par capitalisation (auto-affiliation, abondements...) et favoriser des solutions faisant appel aux marchés de capitaux pour se couvrir contre le risque de longévité. Enfin, le projet permettra de cerner les problèmes rencontrés sur les marchés de produits financiers (par exemple les annuités pendant la phase de versement) qui entravent les opérations de couverture du risque de longévité.</p> |

|               |  |
|---------------|--|
| <b>A5.</b>    | <b>Nouvelles approches relatives au financement des PME et de l'entrepreneuriat : élargir la gamme d'instruments disponibles</b>   |
| <i>Résumé</i> | <p>Les petites et moyennes entreprises (PME) sont depuis longtemps fortement tributaires des financements bancaires classiques pour satisfaire leurs besoins en matière de démarrage, de trésorerie et d'investissement, et les interventions des pouvoirs publics visent dans une large mesure à faciliter l'accès au crédit des PME, par exemple au moyen de garanties, ou de subventions leur permettant de bénéficier de prêts à des conditions préférentielles. Néanmoins, il est aujourd'hui de plus en plus largement admis que les réformes du secteur financier engagées à la suite de la crise auront probablement un effet durable sur l'offre de crédit et les conditions de prêts pour les PME et les entrepreneurs, allant au-delà de leur période transitoire de mise en œuvre. Par ailleurs, les pouvoirs publics ont aujourd'hui une capacité plus limitée de financement direct de ces entreprises. Tant au niveau des établissements financiers que des entreprises, on craint de plus en plus que les contraintes de crédit ne deviennent simplement « la nouvelle norme » pour les PME et les entrepreneurs, exacerbant un problème structurel qui se pose déjà de longue date. Il est donc nécessaire d'élargir la gamme d'instruments financiers offerts à ces entreprises, afin de leur permettre de continuer à jouer leur rôle en matière de croissance, d'innovation et d'emploi. Dans l'optique d'une reprise durable et de la croissance à long terme, la stabilité financière, l'inclusion financière et la financiarisation de l'économie devraient être considérées comme des objectifs complémentaires.</p> <p>Ce projet a pour but de contribuer à élargir l'éventail des possibilités de financement offertes aux PME et aux entrepreneurs, en dressant – pour la première fois – un inventaire complet de la gamme d'instruments financiers pouvant être employés et en analysant de manière approfondie les perspectives ouvertes et les problèmes soulevés par les nouvelles approches. Seront notamment examinées dans ce cadre les politiques innovantes mettant à profit les partenariats public-privé (PPP), et tout particulièrement les expériences pilotes dont peuvent être tirés des enseignements généralisables. L'analyse portera sur les instruments de financement pouvant se substituer aux instruments d'emprunt classiques, sur la base des travaux antérieurs publiés dans ce domaine, des enquêtes, des études de cas et des évaluations des politiques publiques. Il s'agira tout particulièrement d'améliorer les données disponibles, dans la mesure où les lacunes en la matière constituent un obstacle majeur au travail d'analyse dans ce domaine. Des ateliers et des réunions d'experts offriront l'occasion d'examiner les hypothèses de travail et les conclusions formulées avec des responsables de l'action publique, des professionnels de terrain et des représentants d'associations de PME et d'établissements financiers. Ce projet devrait apporter une contribution tangible aux efforts déployés par les pouvoirs publics pour atténuer les contraintes de financement, en les aidant à élaborer et à mettre en œuvre de nouvelles approches, et étayer le bon fonctionnement des marchés en concourant à élargir l'éventail des instruments de financement offerts aux PME et aux entrepreneurs.</p> |



|               |  |
|---------------|--|
| <b>A6.</b>    | <b>De quelles marges de manœuvre dispose-t-on pour assurer un assainissement budgétaire propice à la croissance et à l'équité ?</b>  |
| <i>Résumé</i> | <p>La plupart des pays de l'OCDE doivent accomplir un effort considérable d'assainissement budgétaire pour ramener leur ratio d'endettement, actuellement élevé, à des niveaux plus prudents et le stabiliser ensuite, malgré les tensions sur les dépenses à long terme induites par les retraites, la santé et les soins de longue durée. Dans ces conditions, il importe d'examiner les options envisageables pour faire face à ces besoins tout en préservant la prospérité, en réduisant au maximum les difficultés économiques et sociales à court terme et en évitant le creusement des inégalités de revenus et de patrimoine.</p> <p>Dans le cadre de ce projet, il s'agira d'adopter une perspective nouvelle et plus large pour examiner les instruments d'assainissement budgétaire, en évaluant simultanément et de façon cohérente leurs effets sur la croissance et l'équité à court et long termes. Une autre nouveauté tient au fait que le choix et le dosage des instruments privilégiés d'assainissement des finances publiques varient selon les pays en fonction de leur situation de départ (par exemple de la situation budgétaire initiale, de la composition du budget, de la vulnérabilité du pays aux effets d'hystérèse, de la distribution des revenus) et des contraintes existantes (comme le solde des paiements courants et les marges de relance monétaire). Le projet permettra d'examiner en outre les marges de manœuvre dont les pays disposent dans différents grands domaines de la fiscalité et des dépenses par rapport à d'autres pays de l'OCDE. Compte tenu de la latitude existant pour chaque instrument et des besoins d'assainissement budgétaire, l'ampleur des arbitrages fondamentaux qui pourraient s'imposer entre les objectifs d'assainissement, de croissance et d'équité sera examinée. Le projet aura pour objet de regrouper les résultats d'analyses économétriques antérieures et de simulations réalisées à l'aide de modèles, accumulés grâce aux travaux du Comité de politique économique (CPE) dans ce domaine, et de les mettre en application de manière innovante, afin de prendre en compte les spécificités de chaque pays.</p> |

|               |  |
|---------------|--|
| <b>A7.</b>    | <b>De nouveaux outils et de nouvelles approches au service de politiques meilleures</b>  |
| <i>Résumé</i> | <p>La crise a mis en lumière les insuffisances graves de nos modèles économiques et financiers pour comprendre et anticiper les événements et contribuer à remettre nos économies sur la voie d'une croissance forte et durable. En outre, les tendances internationales à long terme ainsi que l'interconnexion et la complexité accrues posent également aux pouvoirs publics des problèmes qu'il leur faudra résoudre à l'aide d'un ensemble plus large de grilles et d'outils d'analyse afin d'examiner de plus près les arbitrages à opérer et les relations de complémentarité.</p> <p>L'initiative NAEC permettra donc d'étudier de nouveaux outils et de nouvelles approches, ainsi que leur application actuelle et éventuellement future dans la définition de l'action publique. Parmi ces nouvelles approches, on peut citer l'économie comportementale et expérimentale, les sciences de la complexité (notamment la modélisation multi-agents) et le recours plus systématique aux microdonnées. L'objectif n'est pas de développer de nouvelles théories économiques mais de s'appuyer sur les développements universitaires qui pourraient aider l'analyse politique. A cet égard, l'économie comportementale est sans doute particulièrement prometteuse. De fait, le programme de travail de l'Organisation touche à un grand nombre de domaines dans lesquels les connaissances provenant du champ de l'économie comportementale peuvent nourrir l'élaboration des mesures relevant de l'action publique, portant entre autres sur la politique de l'environnement, la politique de la concurrence, les cotisations de retraite, la politique à l'égard des consommateurs, la fiscalité, la diversité nutritionnelle ou encore l'obésité. L'initiative NAEC peut favoriser des échanges d'idées plus féconds et l'exploration de meilleures pistes pour approfondir les travaux dans ce domaine. Plus généralement, l'économie expérimentale peut constituer un moyen économiquement rationnel d'évaluation a priori des politiques publiques. On pourrait envisager un échange d'expériences entre les pays dans des domaines où des expériences, en laboratoire ou de préférence sur le terrain, ont été menées avec succès et ont permis d'éclairer les choix opérés par les pouvoirs publics.</p> <p>Dans un domaine très proche, un recours plus systématique aux microdonnées permettrait de mieux refléter l'hétérogénéité des acteurs économiques et de formuler des recommandations pour l'action publique plus précises. Les microdonnées peuvent donner un aperçu bien plus riche des mécanismes qui sous-tendent les évolutions et les corrélations au niveau macroéconomique et sectoriel, notamment lorsque les données agrégées font apparaître d'importantes redistributions, par exemple entre les entreprises et les travailleurs ou d'importantes contributions des entrées et sorties. L'OCDE est depuis longtemps à la pointe de l'utilisation de microdonnées comparables pour analyser l'action publique, mais il est aujourd'hui nécessaire, et possible, de mieux intégrer ces données dans les travaux de l'Organisation d'une façon économiquement efficiente. Enfin, certains gouvernements ont déjà mis en œuvre de nouvelles approches, comme l'action publique expérimentale ou l'évaluation au service d'un État plus éclairé. L'initiative NAEC est l'occasion d'étudier de plus près ces nouvelles conceptions de la définition des politiques publiques et de s'inspirer des meilleures pratiques pour améliorer la conception et la mise en œuvre de l'action publique. Dans ce contexte, des réunions entre des responsables de l'action publique et d'autres éminents experts portant sur l'application de ces nouveaux outils et de ces nouvelles approches pourront être organisées, en parallèle de la rédaction de rapports et/ou de la réalisation d'études de cas pour éclairer la définition de l'action publique.</p> |

## B. Arbitrages et complémentarités entre les politiques publiques

|               |  |
|---------------|--|
| <b>B1.</b>    | <b>Nouvelles approches pour une analyse du bien-être sous des dimensions multiples : choix à opérer et synergies</b>   |
| <i>Résumé</i> | <p>L'un des grands enseignements de la crise est qu'elle reflète en partie une vision réductrice de l'objectif ultime des politiques publiques, à savoir une plus forte croissance économique considérée souvent comme un indicateur du bien-être. Dans l'idéal, il faudrait se demander à propos des politiques publiques dans quelle mesure elles maximisent (ou, à l'inverse, réduisent) le bien-être (en termes de distribution comme en termes de performance moyenne). C'est important pour plusieurs raisons. Par exemple, l'absence d'amélioration du bien-être pour l'individu moyen peut avoir contribué à la crise à travers une augmentation de la consommation ainsi que de la dette, de la vulnérabilité et de l'instabilité financière. De même, les politiques qui amènent de la croissance mais n'améliorent pas le bien-être de la majorité des membres de la société ne seront pas tenables, politiquement, à terme. En fin de compte, la croissance économique est souhaitable en tant que moyen d'accéder au bien-être, ce n'est pas une fin en soi.</p> <p>Le projet envisagé aidera à avancer dans l'analyse du bien-être au cœur de l'analyse politique en permettant de quantifier les choix à opérer entre différentes dimensions du bien-être. A un stade ultérieur, il permettra d'identifier et de quantifier l'impact des différentes politiques publiques sur le bien-être. L'axe du projet consistera à estimer la fonction bien-être pour les dimensions de l'<i>Initiative du vivre mieux</i>. Chaque domaine de résultats sera donc modélisé comme une fonction des autres résultats et de variables contextuelles (et supplétives) importantes (par exemple, le taux de croissance du PIB). L'analyse portera à la fois sur les résultats globaux en termes de bien-être dans les différents pays (analyse transversale et au fil du temps) et sur la mesure des inégalités dans la distribution des résultats au sein de la population. Si les données le permettent, l'analyse des résultats se fera également au niveau individuel. Dans le cadre de ce projet, nous passerons aussi en revue les expériences novatrices réalisées par quelques pays de l'OCDE dans l'utilisation d'approches multidimensionnelles du bien-être aux fins de l'élaboration des politiques.</p> |

|               |  |
|---------------|--|
| <b>B2.</b>    | <b>Mesurer et évaluer la qualité des emplois</b>   |
| <i>Résumé</i> | <p>La crise a mis en lumière la nécessité de relancer la création d'emplois. Mais la nature des emplois qui sont créés importe-t-elle ? Les mesures visant à encourager une progression de la création d'emplois ont-elles pour contrepartie une dégradation de la qualité des emplois en termes de rémunération, de conditions de travail, de sécurité de l'emploi et de précarité ? Les jeunes sont-ils les plus menacés en enchaînant des emplois de qualité médiocre entrecoupés de périodes de chômage ? Il s'agit de questions importantes qui concernent non seulement le bien-être individuel, mais aussi les perspectives de croissance économique et la vigueur du soutien que le public apportera aux réformes dans les pays de l'OCDE et dans les économies émergentes. Si ces réformes sont perçues comme peu efficaces du point de vue de la création d'emplois de qualité, tout en impliquant une accentuation de l'insécurité de l'emploi et de la dualité du marché du travail, elles peuvent se heurter à une forte opposition de l'opinion et affaiblir la cohésion sociale.</p> <p>La finalité du projet est de placer la qualité des emplois au cœur du débat public sur les moyens de promouvoir une croissance sans exclusion, en faisant valoir que la performance du marché du travail doit s'apprécier à la fois en termes quantitatifs et en termes qualitatifs : les politiques publiques doivent chercher à promouvoir la croissance de l'emploi et des emplois de meilleure qualité. Un autre aspect novateur du projet sera l'accent mis sur la qualité des emplois dans les économies émergentes, et en particulier sur la forte incidence du travail informel. Le projet adoptera plusieurs approches descriptives et analytiques différentes et nouvelles et rendra compte des dimensions clés de la qualité des emplois au niveau des pays, des groupes démographiques et dans le temps, et en analysera les déterminants. Pour réévaluer ainsi la performance du marché du travail – en prenant expressément en compte les différentes dimensions de la qualité des emplois et pas seulement le volume d'emploi – le projet fera appel à des techniques économétriques appliquées à des séries chronologiques portant sur plusieurs pays. Il sera, en outre, procédé à des analyses approfondies, sur la base de données micro-économiques, de la dynamique de la qualité des emplois qui permettront de prendre également en compte les caractéristiques des individus et des employeurs.</p> |



|               |  |
|---------------|--|
| <b>B3.</b>    | <b>Apprécier les effets de la distribution des compétences et de variables institutionnelles clés sur les multiples dimensions du bien-être</b>  |
| <i>Résumé</i> | <p>Il existe une abondante littérature qui met en relation le niveau de formation atteint et la productivité aux niveaux individuel et global. Mais la question, dans la perspective de l'initiative NAEC, se pose dans des termes différents : comment la distribution du talent humain, associée à certaines variables institutionnelles clés (par exemple, l'éducation, les politiques sociales et du marché du travail, ainsi que la structure de la main-d'œuvre), contribue-t-elle à façonner la distribution des résultats en termes de rémunération, d'emploi ou de participation inclusive à la vie de la collectivité, à la vie publique, à la vie culturelle et à la vie politique ? Avec le PIAAC, l'OCDE est dans une situation sans équivalent pour répondre à ces questions. L'intérêt particulier du PIAAC est qu'il permet, selon une approche pluridimensionnelle, d'analyser les arbitrages à opérer entre différents résultats et leurs déterminants. Les données du PIAAC donneront lieu à de nouveaux travaux d'analyse jusqu'ici impossibles.</p> <p>Par exemple, les résultats du PIAAC montrent qu'il n'existe pas seulement une relation importante entre le niveau des talents dans un pays et le niveau du revenu national, mais aussi que les pays dans lesquels la distribution des compétences est particulièrement inégalitaire tendent également à enregistrer une distribution des revenus particulièrement inégalitaire. D'ailleurs, la relation de cause à effet peut jouer dans les deux sens : un degré élevé d'inégalité des revenus peut se traduire par une inégalité des investissements en faveur des compétences. C'est ainsi que certains travaux de recherche tendent à montrer que la distribution des revenus peut avoir un impact sur les mécanismes politiques, éducatifs et économiques, entre autres facteurs, qui peuvent avoir un effet indirect sur la croissance économique. Et, réciproquement, une distribution inégale des compétences, associée à d'autres facteurs, peut contribuer à une distribution inégale des avantages économiques et non économiques. La théorie classique du capital humain et la recherche dans ce domaine ont amené à mieux comprendre la contribution des compétences à la productivité et à la croissance économique. Ces nouvelles analyses permettront en outre d'appréhender un ensemble bien plus vaste et pluridimensionnel de relations entre la distribution des compétences, les différentes mesures du bien-être et la croissance inclusive.</p> |



|               |  |
|---------------|--|
| <b>B4.</b>    | <b>Les politiques publiques qui ont pour effet d'accroître le PIB par habitant ont-elles aussi pour effet d'élever le revenu médian ?</b>  |
| <i>Résumé</i> | <p>Il est de plus en plus largement admis que le produit intérieur brut (PIB) par habitant ne rend pas convenablement compte du niveau de vie ou du bien-être, ni même de la situation économique que connaît un individu ou un ménage type. Ainsi, le revenu médian des ménages a évolué assez différemment du PIB dans un certain nombre de pays. Ce projet aura pour objet de déterminer si les mesures structurelles qui renforcent la croissance économique améliorent également le revenu disponible médian des ménages. Si les données et les ressources dont on dispose le permettent, il s'agira dans le cadre de ce projet de cerner plus précisément les effets des différentes réformes structurelles sur les revenus de divers groupes de population, en apportant des éléments d'appréciation sur la portée et la dimension inclusive des réformes structurelles propices à la croissance. Il s'agira aussi de déterminer par quels mécanismes les politiques publiques et les institutions peuvent influencer sur le revenu disponible, au niveau des pays et dans le temps, en distinguant les principales composantes du revenu, notamment les salaires et les revenus du travail indépendant par opposition aux revenus du capital.</p> <p>Ce projet aura un caractère empirique et s'appuiera sur des régressions de panel effectuées à partir de séries chronologiques portant sur différents pays. Seront utilisées comme variables dépendantes : (i) des données sur le revenu disponible des ménages par habitant tirées des comptes nationaux classiques ; (ii) de nouvelles données issues des comptes nationaux « élargis » qui doivent être élaborés par STD, intégrant des aspects relatifs à la distribution des revenus ; et (iii) des informations relatives à la distribution des revenus provenant de données administratives microéconomiques et de données d'enquête telles que celles exploitées dans la publication <i>Toujours plus d'inégalité</i>. Les variables explicatives retenues aux fins de l'analyse seront des indicateurs classiques de politiques structurelles comme ceux qui sont employés régulièrement dans le rapport <i>Objectif croissance</i> (portant, par exemple, sur la réglementation des marchés de produits, le niveau et la structure des impôts, les prestations sociales, ou encore l'enseignement), ainsi que divers indicateurs de mondialisation (comme les échanges et l'ouverture à l'investissement direct étranger) et d'autres caractéristiques structurelles telles que le progrès technologique, l'offre de main-d'œuvre qualifiée ou l'emploi féminin.</p> |

|               |   |
|---------------|---|
| <b>B5.</b>    | <b>Évaluer les coûts transitoires et les effets redistributifs des réformes structurelles</b>   |
| <i>Résumé</i> | <p>Une grande partie des travaux qui, dans le cadre de l'initiative NAEC, doivent porter sur les politiques structurelles et l'inégalité, permettront de mettre en lumière les effets à long terme des réformes structurelles sur la répartition du revenu et d'identifier les arbitrages et les synergies entre les différents leviers de l'action publique. Cependant, il faut souvent un certain temps pour que les effets bénéfiques des réformes structurelles soient ressentis, et celles-ci impliquent généralement des transformations profondes, assorties de phases de transition complexes et de coûts transitoires. Il est essentiel que les responsables publics comprennent bien la nature de ces coûts transitoires potentiels qui, souvent, se concentrent sur les plus vulnérables, faute de quoi le soutien aux réformes pourrait être moins fort, voire le processus de réforme lui-même s'en trouver compromis. Ce projet s'inscrit donc en complément des autres composantes des travaux NAEC sur la croissance et l'inégalité et utilisera des outils de simulation, notamment des modèles dynamiques d'équilibre général de nouvelle génération, pour simuler les effets à court et moyen terme des différents trains de mesures structurelles sur la distribution. Ces modèles, critiqués pour leurs limites en prévision macroéconomique, n'en constituent pas moins un outil utile pour simuler l'impact de différents types de réformes structurelles sur un large éventail d'économies stylisées reposant sur des fondements institutionnels et politiques divers.</p> <p>Le cadre proposé permettrait d'étudier non seulement les effets redistributifs et agrégés, en état d'équilibre, des réformes, mais aussi de caractériser le processus complet de transition de chaque variable, depuis le point de départ où la réforme est mise en œuvre jusqu'au nouvel état d'équilibre. Le modèle appliqué permet d'apprécier l'opportunité globale des réformes en construisant des mesures globales du bien-être fondées non seulement sur les résultats en état d'équilibre, mais qui tiennent également compte de la manière dont les effets se manifestent au fil du temps parmi les différentes catégories de travailleurs. L'analyse proposée améliorera notre capacité à faire ressortir les conséquences des réformes structurelles en termes de distribution, à court terme et à plus long terme. En simulant les effets dynamiques des réformes, on aura une meilleure appréhension des interactions entre les différentes mesures publiques, ainsi que des possibles choix devant être opérés, à court et moyen terme, du fait de ces réformes. Si les ressources le permettent, ces simulations seront également complétées par un examen de l'impact, en termes de répartition, d'un certain nombre de réformes clés opérées dans des pays de l'OCDE.</p> |

|               |   |
|---------------|---|
| <b>B6.</b>    | <b>Boucler la boucle : comment les inégalités affectent-elles la croissance économique et la cohésion sociale ?</b>   |
| <i>Résumé</i> | <p>Pour mieux comprendre la problématique croissance-inégalités, il importe aussi d'examiner les effets que les inégalités et l'absence de mobilité sociale qui leur est associée pourraient avoir sur la croissance à long terme. Si, d'après certaines études théoriques, il n'est pas forcément nécessaire de choisir entre équité et efficacité, les données tirées de l'expérience ne permettent pas de se prononcer de manière définitive sur la façon dont les inégalités et l'absence connexe de mobilité sociale affectent la croissance à long terme, tant dans les économies avancées que dans les économies émergentes. Dans le cadre du projet, on examinera donc la relation entre inégalités, mobilité sociale et croissance économique, dans les économies avancées comme dans les économies émergentes. Ces travaux apporteront aux responsables de l'action publique des informations de première importance grâce auxquelles il pourront identifier les politiques gagnant-gagnant propres à favoriser à la fois la croissance économique et une plus juste répartition de ses avantages, et celles qui nécessitent des arbitrages.</p> <p>Le projet permettra de développer les éclairages apportés par la publication de l'OCDE intitulée <i>Toujours plus d'inégalité</i> – et les travaux récents réalisés par le Département des Affaires Economiques (<i>Documents de travail 924-930</i> d'ECO), et de : (i) définir un cadre opérationnel pour analyser l'impact des inégalités sur le rythme et la configuration de la croissance économique ; (ii) faire apparaître les dimensions clés de ces interactions ; (iii) examiner l'impact des inégalités sur le rythme de la croissance économique et sur le caractère durable des épisodes de croissance ; (iv) analyser la relation entre l'innovation/le changement technologique et les changements dans la demande de main-d'œuvre et dans la distribution des salaires ; et (v) examiner comment les différentes formes d'inégalités peuvent nuire à la stabilité macroéconomique. Le projet permettra aussi d'étudier de manière approfondie la problématique inégalités-croissance en partant du fait que la pauvreté sape les investissements dans le capital humain et, par conséquent, nuit à la mobilité sociale. Le but du projet est que la question des inégalités soit pleinement intégrée dans le travail analytique de l'OCDE.</p> |

|               |   |
|---------------|---|
| <b>B7.</b>    | <b>Analyse des choix à opérer entre croissance et égalité en matière fiscale</b>  |
| <i>Résumé</i> | <p>Pour approfondir l'analyse des inégalités, il faut s'interroger sur la manière la plus efficace de redistribuer les revenus (et la richesse). Certains travaux antérieurs de l'OCDE sur la fiscalité et la croissance économique ne traitaient pas directement des inégalités, ou de la croissance inclusive. Bien que des travaux ultérieurs aient été consacrés aux implications, pour la politique fiscale, de l'augmentation de la proportion des plus hauts revenus, il y a lieu d'associer ces deux axes de travail et d'examiner le rôle de la fiscalité pour ce qui est de promouvoir une croissance inclusive. Cela pourrait déboucher, dans un premier temps, sur un document examinant le type de progressivité/redistribution que les gouvernements devraient rechercher au travers de leur régime de prélèvements et de prestations, et mettant en évidence les choix devant vraisemblablement être opérés entre progressivité et incitations/exonérations fiscales. Le document examinerait ensuite comment la réforme fiscale peut, théoriquement, favoriser à la fois la croissance et la redistribution.</p> <p>Dans un second temps, les travaux pourraient consister en une analyse plus empirique (sur la base, par exemple, de micro-simulations), car les arbitrages à opérer dépendent de la configuration de la distribution des revenus (avant impôt). Dans le cadre du projet, on analysera la manière dont les différents impôts sont conçus, ainsi que le basculement de la composition des recettes fiscales, de l'impôt sur le revenu des personnes physiques et des cotisations de sécurité sociale au profit des impôts sur la consommation et des impôts fonciers, afin de voir comment on pourrait minimiser les coûts d'efficacité de la redistribution. Plus précisément, on s'intéressera à la conception de mesures permettant d'accroître les recettes fiscales tout en assurant des objectifs redistributifs, on examinera l'effet redistributif de l'impôt sur le revenu des personnes physiques et des cotisations de sécurité sociale pour éclairer l'analyse de l'efficacité des mesures fiscales en termes de coûts et on se demandera si la conception de certains impôts pourrait être améliorée pour promouvoir l'égalité des chances.</p> |



|               |  |
|---------------|--|
| <b>B8.</b>    | <b>Arbitrages et synergies entre la mondialisation, l'innovation et les inégalités</b>   |
| <i>Résumé</i> | <p>Les dimensions planétaires de la croissance et des inégalités sont également importantes, notamment dans le contexte des chaînes de valeur mondiales. Tout examen de l'articulation entre la croissance et les inégalités dans le contexte d'une économie mondialisée doit également porter sur les nouveaux déterminants de ces deux facteurs. Ce projet tiendra ainsi compte des grandes évolutions mondiales pour déterminer à quel endroit des chaînes de valeur mondiales les échanges internationaux engendrent une création de valeur (en termes d'emploi). Des travaux menés dans le passé par l'OCDE sur les délocalisations montrent qu'un nombre croissant d'emplois sont créés grâce aux échanges dans les économies émergentes, et que d'autres emplois sont créés dans les économies avancées. Parallèlement, une grande partie de la valeur ajoutée créée dans les chaînes de valeur mondiales revient toujours aux économies avancées, du fait de leur spécialisation dans des activités à forte valeur ajoutée, mais aussi de l'agencement des chaînes de valeur par les entreprises multinationales et de la rémunération qu'elles perçoivent au titre des actifs intellectuels créateurs de valeur. Les données sur lesquelles s'appuient les travaux menés sur la mesure des échanges en valeur ajoutée serviront également de point de départ à une analyse du carbone incorporé dans les échanges et les processus de production internationaux.</p> <p>Un autre exercice, particulièrement complexe, consistera à étudier la création de revenus et leur répartition dans le contexte des chaînes de valeur mondiales. Les flux de revenus internationaux matérialisés dans les chaînes de valeur sont soumis à l'influence des stratégies d'optimisation fiscale des entreprises multinationales qui permettent de faire transiter les dividendes et les paiements d'intérêts et de redevances par d'autres juridictions fiscales, ou de les y effectuer. Si cette extension des travaux est en théorie possible, elle nécessiterait de surmonter des difficultés méthodologiques importantes et des contraintes considérables au niveau des données, notamment en ce qui concerne la propriété des entreprises et du capital. Si ces obstacles peuvent être surmontés, les travaux débuteraient en 2014. Enfin, le projet aura également pour objectif d'élaborer un nouveau modèle commercial qui mettra expressément ces nouvelles données à profit pour contribuer à la formulation d'orientations sur les politiques à suivre.</p> |

|               |   |
|---------------|---|
| <b>B9.</b>    | <b>Coût de l'inaction et manque de ressources: conséquences pour la croissance économique à long terme / Avantages de l'action</b>  |
| <i>Résumé</i> | <p>La croissance économique mondiale de ces dernières décennies a été très dommageable pour l'environnement. Le patrimoine naturel s'est appauvri et continue de s'appauvrir, et la pollution de l'environnement porte déjà atteinte aux services qu'il fournit. Toutefois, si la plupart des travaux menés dans ce domaine ont consisté à examiner les conséquences de l'inaction face aux défis environnementaux, le coût de l'inaction et les avantages de l'action n'ont pas encore été chiffrés. Il s'agira par conséquent dans le projet du coût de l'inaction et manque de ressources : conséquences pour la croissance économique à long terme (CIRCLE) d'avoir recours à des scénarios économiques pour mettre au jour les pressions sur l'environnement selon différentes hypothèses concernant les politiques structurelles et environnementales ainsi que les dommages environnementaux associés, puis d'examiner la façon dont ces pressions peuvent influencer sur les schémas de croissance économique. Le projet vise ainsi à évaluer les bénéfices de l'action face aux défis environnementaux, ainsi que les avantages de s'engager sur la voie de la croissance verte. L'analyse sera mondiale, et portera sur les coûts régionaux de l'inaction et sur les avantages de l'action des pouvoirs publics en matière d'environnement pour les économies développées, émergentes et en développement.</p> <p>Compte tenu de la nature ambitieuse de ces travaux, il est proposé de les scinder en deux volets, qui seront menés parallèlement. Le premier sera consacré aux répercussions et aux bénéfices de l'action face au changement climatique et à la pollution atmosphérique locale, et aura pour objectif d'aboutir à une analyse pleinement intégrée, c'est-à-dire tenant compte des interactions réciproques entre l'économie et l'environnement, et notamment des effets des dommages environnementaux sur la croissance. Le deuxième volet portera sur d'autres dommages environnementaux (résultant notamment de la perte ou de la dégradation de services écosystémiques). Ces travaux comporteront des investissements dans les cadres de modélisation utilisés par l'OCDE. Ils nécessiteront de nouvelles données et de nouvelles compétences : il pourrait ainsi être nécessaire de disposer de nouvelles séries de données pour améliorer la représentation des pressions environnementales et de l'utilisation des ressources, et l'estimation des conséquences économiques que peuvent avoir les impacts environnementaux et la rareté des ressources pourrait par ailleurs nécessiter de faire appel à des compétences spécialisées supplémentaires. Le projet permettra d'améliorer les projections de croissance, en y intégrant les effets retour imputables à l'environnement. Grâce à ces projections améliorées, il sera possible d'aborder certains des principaux risques systémiques découlant de la dégradation de l'environnement et de la raréfaction des ressources. Les travaux proposés devraient aussi permettre à l'OCDE d'utiliser des analyses par modélisation pour mieux évaluer certains des avantages nets de l'action des pouvoirs publics en matière d'environnement.</p> |

|               |  |
|---------------|--|
| <b>B10.</b>   | <b>Politiques environnementales et performances économiques</b>  |
| <i>Résumé</i> | <p>Il est absolument indispensable, pour les responsables de l'élaboration des politiques désireux d'instaurer une croissance plus verte, de mieux cerner la relation entre les politiques de l'environnement et la croissance économique. Si les travaux de l'OCDE ont déjà permis d'examiner les liens entre les politiques structurelles et la croissance et entre les politiques environnementales et leurs retombées environnementales, ils n'ont comporté qu'une analyse partielle des effets croisés des politiques sur la croissance et l'environnement. Ce projet aura par conséquent pour objectif de recueillir de nouveaux indicateurs sur l'orientation de l'action des pouvoirs publics et d'étudier des données concrètes sur les disparités entre les pays pour une vaste palette de politiques environnementales, ainsi que d'analyser la façon dont ces politiques influent sur la croissance économique. Ces relations ne se résument pas forcément à des questions d'arbitrage. Elles peuvent donner lieu à des synergies lorsque les politiques environnementales deviennent des instruments susceptibles d'apporter des recettes et de financer ainsi des mesures en faveur de la croissance, ou lorsque la croissance verte a un effet stimulant sur les ressources allouées à l'innovation.</p> <p>Les principales contributions du projet seront l'élaboration de mesures des politiques environnementales permettant des comparaisons entre les pays, et l'examen de leurs répercussions sur diverses mesures des performances dans un contexte international. L'approche méthodologique s'inspirera des enseignements dégagés de travaux antérieurs consacrés aux effets de la réglementation anticoncurrentielle et de la réglementation des industries de réseau sur la croissance, et des travaux relatifs aux politiques environnementales et à l'innovation. Elle consistera à recueillir des données et élaborer des indicateurs, et s'appuiera largement sur l'expérience de l'OCDE en matière d'indicateurs (dans le domaine de la régulation des marchés de produits et de la croissance verte, par exemple), ainsi qu'à effectuer une analyse économétrique destinée à évaluer les effets des politiques environnementales sur la croissance de la productivité à l'échelon des entreprises, des secteurs et de l'économie en général. Des techniques de méta-analyse seront également appliquées à des études micro-économiques hétérogènes portant sur les effets de la réglementation environnementale sur une sélection de mesures des performances économiques et financières (par exemple la productivité totale des facteurs, le rendement des actifs et le retour sur investissement.).</p> |

|               |  |
|---------------|--|
| <b>B11.</b>   | <b>Arbitrages et synergies entre l'environnement et les inégalités</b>   |
| <i>Résumé</i> | <p>L'examen des liens entre l'environnement et la croissance économique est insuffisant, et des analyses supplémentaires sont nécessaires pour mesurer l'ampleur des effets redistributifs (avantages et coûts) associés aux différentes politiques environnementales. L'un des projets aura par conséquent pour objectif de livrer des informations quantitatives concernant les effets sur l'équité des politiques en faveur de la croissance verte à l'échelon des ménages, des secteurs et des régions. Ce faisant, les travaux associeront les informations contenues dans le cadre interne de modélisation dynamique aux données sur les revenus et les dépenses des ménages.</p> <p>L'outil de modélisation global de la Direction de l'environnement (modèle ENV-Linkages) sera affiné de manière à mieux représenter les différents types d'activité économique, et sera associé à un module externe dédié de représentation de données sur les revenus et les dépenses des ménages. Ce perfectionnement permettra au projet de livrer des informations quantitatives concernant les effets sur l'équité des politiques en faveur de la croissance verte au niveau des ménages, des secteurs et des régions. Une fois affiné, le cadre de modélisation pourrait notamment être utilisé pour déterminer à quel point les mesures de protection de l'environnement fondées sur des instruments économiques tels que les taxes environnementales ou les systèmes de permis d'émission négociables qui peuvent contribuer aux objectifs de croissance (comme l'assainissement budgétaire et l'obtention de recettes publiques), peuvent également concourir aux objectifs d'équité. Les efforts d'assainissement actuellement déployés pourraient être redirigés vers une plus grande équité et l'écologisation du système budgétaire. L'une des principales difficultés de cette analyse réside dans le manque de données fiables sur les dépenses des ménages dans les pays de l'OCDE. Sous réserve des ressources disponibles, la compilation d'une base de données contenant des informations sur les dépenses des ménages et leurs sources de revenu pour différentes catégories de ménages sera entreprise.</p> |



|               |   |
|---------------|---|
| <b>B12.</b>   | <b>Accroître la résistance des économies aux chocs exogènes</b>   |
| <i>Résumé</i> | <p>La crise a mis en exergue le coût élevé de l'instabilité économique. Dans ce contexte, il est impératif de déterminer si les politiques mises en œuvre pour favoriser une croissance supérieure du revenu rendent l'économie plus instable et vulnérable face aux risques concomitants. En même temps, les politiques qui ont pour but de renforcer la stabilité peuvent avoir une incidence sur la croissance à long terme.</p> <p>Ce projet aborderait cette question sous trois angles. Premièrement, de nombreuses analyses ont permis de recenser des contextes de politique structurelle globalement favorables à l'objectif de croissance du revenu à long terme. L'impact de ces contextes sur la résistance des économies face aux chocs est toutefois beaucoup moins connu. Il est donc nécessaire de mettre à profit les enseignements dégagés lors de la crise pour déterminer s'il existe des arbitrages entre la croissance à long terme et la résistance, et rechercher les solutions envisageables. Deuxièmement, les cadres d'action macroéconomiques, à l'instar des politiques structurelles, sont généralement considérés comme propices à la croissance à long terme, bien qu'ils puissent avoir également des effets indirects néfastes sur la stabilité de l'économie. Par exemple, les objectifs d'inflation imposent un arbitrage entre une certaine assurance contre l'instabilité, obtenue en acceptant que les taux d'intérêt réels deviennent négatifs dans les périodes difficiles, et un risque de perte d'efficacité lié à une inflation positive. Ce dilemme peut être illustré et calibré par des simulations. Troisièmement, les politiques favorables à la croissance peuvent également comporter des arbitrages potentiels pour ce qui est de la stabilité à l'échelle internationale. Des travaux empiriques supplémentaires permettraient de déterminer de quelle manière les mesures en faveur de la croissance influent sur les déséquilibres extérieurs, et de mettre au jour les cas présentant des synergies entre les politiques favorables à la croissance et celles visant la viabilité à long terme de la position extérieure des pays, ainsi que les situations dans lesquelles ces deux types de mesure entrent en opposition.</p> |



|               |  |
|---------------|--|
| <b>B13.</b>   | <b>OCDE@100 : tendances mondiales et défis pour l'action publique</b>  |
| <i>Résumé</i> | <p>Il convient d'adopter une perspective à plus long terme de l'évolution future des principales tendances qui s'expriment à l'échelle internationale et des difficultés probables qu'elles représenteront pour la croissance économique. Ces tendances à long terme sont notamment le vieillissement de la population, les technologies, l'évolution des compétences, les schémas de spécialisation, les chaînes de valeur mondiales et l'utilisation des ressources naturelles. Ce projet examinera les scénarios de croissance à long terme et les enjeux stratégiques pour l'économie mondiale au cours des cinquante prochaines années. Il s'intéressera en particulier à la manière dont les interactions entre les politiques macroéconomiques, structurelles et institutionnelles influent sur les perspectives de croissance mondiale et les autres objectifs de l'action publique. Il mettra au jour les tensions, les arbitrages et les synergies, et s'attachera à déterminer la façon dont ceux-ci évoluent progressivement sous l'effet des grandes tendances mondiales.</p> <p>Comparé aux analyses antérieures s'appuyant sur des scénarios, le projet OCDE@100 permettra d'apprécier les résultats obtenus au regard de multiples dimensions (croissance, équité, stabilité et environnement) lors de l'évaluation des scénarios et des effets des politiques publiques. Ce cadre proposera en outre des outils grâce auxquels analyser mieux et de façon plus cohérente les interactions et les interdépendances entre les pays dans l'économie mondiale. A titre d'exemple, alors que les travaux antérieurs s'appuyant sur des scénarios avaient mis en évidence les effets sur la croissance d'une formation accrue de capital humain, le projet OCDE@100 vise à mettre en lumière son impact sur la spécialisation, les inégalités salariales et les tensions budgétaires tant dans les pays d'origine que chez les partenaires commerciaux. Cette stratégie est née de la conviction que, dans un monde de plus en plus interdépendant, l'anticipation et la réactivité des politiques publiques ne peuvent porter leurs fruits que si les influences réciproques, entre domaines de l'action publique et entre pays, au sein de la zone OCDE et avec les principaux partenaires hors OCDE, sont dûment prises en compte. La principale finalité du projet OCDE@100 est de placer dans une perspective prospective et systématique les interactions entre les différents domaines de l'action publique à l'échelle mondiale, dans l'optique d'anticiper sur les déséquilibres et les tensions à l'œuvre afin de déterminer les réponses à y apporter. Ce projet vise à déterminer les défis stratégiques auxquels ne pourra se soustraire l'économie mondiale et à examiner les mesures aptes à y apporter une réponse tout en favorisant des avancées en termes de bien-être, largement réparties et viables sur le plan de l'environnement.</p> <p>Le cadre de ce projet s'articule autour de trois modules interconnectés. Le <i>module macro-économique à long terme</i> permettra d'établir des projections de la croissance et des déséquilibres de balance courante dans les pays de l'OCDE et les pays du G20 non membres de l'OCDE jusqu'en 2060. Les résultats de ce module seront intégrés dans le <i>module sur l'environnement</i> qui aura pour objectif d'élaborer des projections de l'utilisation théorique de l'énergie et des ressources naturelles, des pressions sur l'environnement et, à terme, d'exprimer les dommages en termes monétaires. Ces dommages seront réintégrés dans les projections de croissance initiales contenues dans le module macro-économique. Les produits issus du module macroéconomique serviront aussi de contribution à un module sur <i>le commerce et les inégalités</i> qui permettra d'analyser l'évolution future des compétences, des salaires relatifs, du commerce et des modalités de spécialisation des échanges, ainsi que la répartition de la valeur ajoutée entre les pays. L'un des volets des résultats empiriques des travaux menés par l'OCDE qui sera pris en compte dans le cadre de ce projet a trait à la spécialisation des échanges. Ses déterminants seront ainsi examinés à la lumière de son évolution passée et de celle des échanges, ainsi que leur incidence sur la croissance économique. L'ensemble des modèles élaborés dans le cadre de ces travaux constitueront l'assise nécessaire à l'étude de l'incidence que peuvent avoir différentes configurations de politiques structurelles, environnementales et macroéconomiques sur l'évolution future de l'économie mondiale.</p> |

|               |  |
|---------------|--|
| <b>B14.</b>   | <b>Scénarios à long terme pour l'alimentation et l'agriculture</b>   |
| <i>Résumé</i> | <p>La crise économique et la crise des produits de base de ces dernières années montrent qu'il n'existe pas de vision commune sur les nouvelles voies que les systèmes agroalimentaires pourraient emprunter, ni sur les mesures susceptibles de contribuer à les façonner. Ce projet comblera cette lacune, moyennant l'élaboration de scénarios à long terme sur l'alimentation et l'agriculture jusqu'en 2050, afin d'évaluer les problèmes de ressources auxquels sera confronté le système alimentaire mondial et de créer un cadre où inscrire l'examen de réactions communes et robustes des pouvoirs publics. Contrairement à d'autres initiatives similaires lancées à ce jour, il met l'accent sur l'ouverture d'un dialogue entre scientifiques et décideurs publics concernés dès la phase de définition des scénarios. Dans un premier atelier, des scénarios précis à l'horizon 2050 seront conçus conjointement par des spécialistes de la modélisation, des experts, des décideurs des pays membres de l'OCDE et des partenaires clés, et des acteurs privés. Cela permettra de représenter des conceptions diverses mais partagées de l'avenir possible du système agroalimentaire et d'échanger les points de vue sur les difficultés que vont soulever l'agriculture, les ressources naturelles et la sécurité alimentaire à l'échelle mondiale, de manière à remédier à une carence notable des travaux de modélisation existants. Fondés sur les facteurs déterminants, prenant en considération les interactions et les équilibres à trouver à l'intérieur du système, et compatibles avec les autres projets à long terme consacrés à la macroéconomie, à la productivité et à l'environnement dans le cadre de l'initiative NAEC, les scénarios seront néanmoins axés sur les besoins exprimés par les décideurs.</p> <p>Plusieurs équipes de modélisateurs, composées notamment par d'autres organisations internationales comme la FAO et l'IFPRI, établiront des scénarios chiffrés afin de cerner les éléments du système alimentaire qui sont particulièrement sensibles aux menaces, ainsi que les possibilités susceptibles de se manifester au cours des décennies à venir. Le projet mettra l'accent sur les mesures à même d'améliorer la résilience et la durabilité du système alimentaire mondial. Les actions des pouvoirs publics et investissements envisageables seront soumis à de multiples scénarios sur les marchés agricoles, ce qui permettra d'évaluer la robustesse des mesures. Les résultats de ces simulations seront examinés par les équipes de modélisateurs participantes et par les parties prenantes. L'analyse commune des futurs, des problèmes et des réactions possibles facilitera le dialogue et la formulation de conseils sur l'action à mener. Un rapport final mettra en lumière les répercussions et les caractéristiques des politiques destinées à améliorer la résilience et la durabilité du système alimentaire mondial.</p> <p>Ces travaux donneront lieu à trois nouveautés dans le domaine de l'étude de scénarios : 1) l'éventail des modèles utilisés sera varié, de manière à caractériser systématiquement les difficultés à surmonter ; 2) les points de vue des parties prenantes seront pris en considération dans la conception des scénarios ; et 3) les conseils donnés sur l'action à mener tiendront compte des incertitudes des scénarios.</p> |

|               |  |
|---------------|--|
| <b>B15.</b>   | <b>Pérenniser la croissance de la productivité et l'innovation</b>   |
| <i>Résumé</i> | <p>Sur le long terme, l'instauration d'une croissance plus forte, plus durable et plus inclusive, de même que l'amélioration du bien-être, dépendent fortement de l'accroissement de la productivité de l'ensemble des facteurs de production, dont la plupart sont en quantité limitée. La croissance de la productivité est pour sa part tributaire du progrès et de l'innovation technologiques, et de la façon dont les nouvelles technologies (telles que les TIC, les biotechnologies et les nanotechnologies, entre autres) s'associent aux autres actifs intellectuels, tels que les compétences et le changement organisationnel. Toutefois, en dépit des investissements massifs et croissants consacrés au capital intellectuel, la hausse de la productivité a ralenti ces dernières années dans de nombreux pays, ce qui suscite des interrogations sur le bien-fondé des cadres de la politique structurelle. Par ailleurs, plusieurs domaines clés de l'action publique, tels que la politique environnementale, réclament une accélération du rythme de l'innovation (notamment de son adoption et de sa diffusion).</p> <p>Afin de progresser sur ces questions et d'étayer plus solidement les cadres analytiques de l'OCDE sur la croissance inclusive, trois axes de travail sont proposés. Le projet débiterait par une analyse prospective de la croissance de la productivité, du progrès technologique et de l'innovation à la frontière, sur la base d'une méta-analyse d'études des perspectives d'avenir, notamment d'études prospectives et d'études de scénarios. Il se poursuivrait par une analyse rétrospective de la croissance de la productivité et du progrès technologique dans un nombre restreint d'économies frontalières, afin d'examiner de quelle manière les avancées technologiques successives se sont par le passé traduits par une croissance de la productivité. Enfin, le projet prendrait la forme d'une analyse micro-économique des déterminants de la productivité, du progrès technologique et de l'innovation, et notamment le rôle du capital intellectuel et des moteurs concrets de la croissance. Il serait clairement axé sur l'innovation à la frontière, qui détermine le taux tendanciel de la croissance de la productivité globale des facteurs.</p> |



## C. Institutions et gouvernance

|               |  |
|---------------|--|
| <b>C1.</b>    | <b>Repenser le contrat social : rétablir la confiance en vue d'une reprise économique durable</b>  |
| <i>Résumé</i> | <p>La condition préalable d'un État stratège est la confiance. La crise a créé des tensions dans les relations entre l'État et les citoyens, réduisant par là même la capacité d'action des gouvernements. Le mécontentement suscité par les résultats des institutions et des acteurs publics s'est traduit par des manifestations de rue dans le monde entier et des campagnes gigantesques dans les médias sociaux. Ces mouvements ont remis en cause la vision de l'État comme gardien prudent et compétent de l'intérêt général, une tendance aggravée par de vives inquiétudes quant à l'équité des mesures d'assainissement budgétaire et aux sacrifices qu'impliquent les ajustements structurels destinés à favoriser la croissance. Lors de la réunion du Groupe de travail NAEC du 24 octobre 2012, l'une des conclusions de la Présidence indiquait qu'il fallait « étudier par quels moyens restaurer la confiance dans l'État ».</p> <p>Ce projet définira une conception de la confiance à la fois globale et axée sur l'action publique (concernant notamment ses liens avec les résultats de la politique économique et sociale, ainsi que les coûts économiques induits par la perte de confiance), et examinera les mesures propres à accroître la confiance dans les institutions et les acteurs publics. Il introduira en outre de nouveaux indicateurs visant à repérer les facteurs déterminants de la confiance vis-à-vis de l'État (au sein de différents groupes sociaux et cohortes d'âge, dans différents services publics, sur le long terme et dans les pays Membres de l'OCDE). Enfin, il proposera des pistes quant aux actions à mener pour renforcer les institutions et développer les capacités nécessaires au rétablissement de la confiance dans ses différentes dimensions. Cette activité s'appuiera sur une définition pratique de la confiance englobant les notions fondamentales de fiabilité (pensée stratégique, notamment), d'équité, d'objectivité, d'intégrité, d'honnêteté et de solidarité.</p> |
| <b>C2.</b>    | <b>Évaluer la vulnérabilité des institutions sociales, et définir des mesures permettant une meilleure résilience</b>  |
| <i>Résumé</i> | <p>La crise récente a montré qu'il était impossible de tenir, sur le long terme, certaines des promesses faites dans le contexte de divers systèmes sociaux. Les institutions sociales ont été fortement sollicitées, ce qui les rend particulièrement vulnérables à de futurs chocs. Il est donc important, dans un tel contexte, d'évaluer les fragilités des principales catégories d'organismes de sécurité sociale – en s'intéressant aux régimes de retraite, aux soins de santé et à l'assurance chômage – et de déterminer comment les pouvoirs publics pourraient y remédier. Il faudrait s'attacher plus spécialement à trouver un juste équilibre entre la nécessité d'assurer la viabilité financière de ces institutions et la poursuite des objectifs sociaux qu'elles doivent servir.</p> <p>Ce projet vise à recenser à la fois les contextes institutionnels globaux et les institutions spécifiques pouvant se révéler plus (ou moins) vulnérables à des chocs structurels. Il proposera des changements dans la structure des institutions sociales de différents pays, de manière à les rendre plus résilientes aux évolutions et aux crises économiques mondiales. Il mettra en place un cadre pour l'analyse de la vulnérabilité de différents types d'institutions sociales face à des chocs éventuels. Les pays de l'OCDE seront ensuite regroupés en fonction du contexte institutionnel dans lequel s'inscrivent ces organismes sociaux, l'objectif étant de repérer ceux qui présentent le plus de risques. Les modèles OCDE existants en matière d'institutions, pour les retraites ou les indemnités de chômage par exemple, seront exposés à des chocs potentiels afin de tester leur capacité de résistance. Les effets du contexte dans lequel s'inscrit l'action publique dans des domaines connexes seront également pris en compte. Dans la mesure du possible, l'analyse s'étendra à des pays du G20 non Membres de l'OCDE.</p>  |

|               |  |
|---------------|--|
| <b>C3.</b>    | <b>La santé peut-elle occuper une place plus importante encore dans l'économie sans saper la viabilité des finances publiques ?</b>  |
| <i>Résumé</i> | <p>Assurer à tous l'accès à des services de santé de qualité est un objectif essentiel pour promouvoir le bien-être. Si les dépenses de santé ont continué d'augmenter au cours des dernières décennies, la récente crise économique et financière a amené de nombreux gouvernements à se demander s'il ne faudrait pas envisager de nouvelles approches pour tracer la frontière entre dépenses publiques et dépenses privées en matière de santé. Au lieu de se contenter de réagir aux chocs en réduisant ou en rationalisant les dépenses de santé, les pouvoirs publics se demandent comment améliorer leurs modèles de hiérarchisation des priorités, de manière à fournir des services de santé de qualité tout en assurant la viabilité des finances publiques.</p> <p>Au cours des quinze années qui ont précédé la Grande Récession, les dépenses de santé par habitant dans les pays de l'OCDE ont augmenté en moyenne trois fois plus vite que le revenu par habitant. L'emploi a continué de progresser dans ce secteur tout au long de la récession, même dans certains des pays les plus durement touchés par la crise des dépenses publiques. La santé et les services sociaux représentent une source importante d'emplois, y compris d'emplois peu qualifiés. Toutefois, pour que le développement des soins de santé puisse être une source d'emplois et de croissance, il doit bénéficier d'un financement durable. Actuellement, de 70 à 80 % des dépenses de santé totales sont financés par le secteur public, et cette situation a peu évolué avec le temps. Si cette proportion devait rester inchangée alors que le total de ces dépenses s'accroît, les budgets publics seraient mis à rude épreuve.</p> <p>Le but de ce projet est d'élaborer des scénarios d'action afin d'aider les pays à déterminer comment délimiter au mieux les champs d'intervention des secteurs public et privé en matière de services de santé, de façon à assurer dans toute la mesure du possible un accès équitable aux soins tout en préservant leur qualité. Il s'agit là d'un enjeu essentiel de l'action publique, à l'heure où les pays de l'OCDE s'attachent à déterminer quels sont les services de santé prioritaires, tandis que les économies émergentes sollicitent des orientations sur les services de santé à privilégier alors qu'elles s'efforcent de mettre en place une couverture santé universelle. Il est prévu que le projet s'appuie sur une analyse empirique des sources de croissance des dépenses de santé, tout en s'inspirant d'autres approches fondées sur une évaluation économétrique. Le projet concourra à la formulation d'orientations à l'intention des pays concernant différents scénarios envisageables de délimitation entre les secteurs public et privé en matière de dépenses de santé, correspondant à différentes préférences de la population en termes d'équité et de dépenses publiques.</p> |

|               |  |
|---------------|--|
| <b>C4.</b>    | <b>Évaluer les caractéristiques des populations immigrées et leur lien avec la performance du marché du travail</b>  |
| <i>Résumé</i> | <p>Promouvoir l'intégration économique et sociale des immigrés dans leur pays d'accueil constitue une composante importante de toute stratégie de croissance inclusive. En 2010 déjà, les nouveaux migrants définitifs représentaient en moyenne, dans la zone OCDE, plus du quart des entrées dans la population d'âge actif, même si une part non négligeable de ces flux restait imputable à la libre circulation des personnes dans les pays européens de l'Organisation. Bien que l'on s'attende à voir augmenter les migrations de travail durant la prochaine décennie, les migrations familiales et humanitaires continueront de représenter une part importante des flux migratoires totaux ; il importe donc que les pouvoirs publics tiennent compte plus explicitement de cet aspect dans le cadre des efforts déployés pour mieux mobiliser les ressources intérieures face au vieillissement démographique.</p> <p>Dans le cadre de ce projet, il s'agira d'examiner les dispositions à adopter pour que les migrations contribuent encore davantage à remédier aux problèmes d'inadéquation des qualifications sur le marché du travail, en complément d'autres types de mesures (prises en matière d'activation, de mobilité, d'enseignement et de formation, par exemple), et pour que les qualifications des immigrés soient utilisées au mieux afin d'étayer une croissance économique inclusive. Les éventuels effets d'entraînement entre pays seront également étudiés.</p> <p>En mettant à profit les travaux antérieurs de l'OCDE concernant l'intégration des immigrés et de leurs enfants sur le marché du travail, et en exploitant les nouvelles données du Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PIAAC) disponibles depuis peu, le projet permettra de fournir des informations très utiles sur l'importance relative des différentes caractéristiques des populations immigrées pour la performance du marché du travail – informations dont il y aura lieu de tirer des enseignements tant du point de vue de la politique d'intégration que d'une éventuelle stratégie d'immigration choisie dans le cadre des régimes fondés sur l'offre. Le projet mettra en outre plus précisément l'accent sur les compétences des immigrés, leur utilisation sur le marché du travail, et les obstacles qui entravent leur accès à ce marché.</p> |



|               |   |
|---------------|---|
| <b>C5.</b>    | <b>Promouvoir une croissance inclusive grâce à une meilleure réglementation</b>   |
| <i>Résumé</i> | <p>La crise économique et financière a mis en lumière d'importantes défaillances de la réglementation, qu'elles soient dues à une mauvaise articulation des réglementations entre États, à une application insuffisante des règles ou à des problèmes de captation réglementaire. La crise a ravivé le débat sur la fonction régulatrice de l'État dans l'économie, sur les circonstances dans lesquelles il doit intervenir, ainsi que sur les modalités et les objectifs d'une telle intervention. Au lendemain de la crise, la question qui se pose prioritairement consiste à déterminer comment la réglementation peut stimuler la croissance et renforcer la cohésion sociale tout en évitant les défaillances réglementaires. Il reste cependant difficile de mettre en évidence les possibilités de promouvoir la croissance par le biais de politiques et de réformes de la réglementation. Il importe d'étudier plus systématiquement dans quelle mesure la mise en œuvre d'initiatives en faveur de la qualité de la réglementation et de réformes réglementaires spécifiques permettrait d'éliminer les principales contraintes qui font obstacle à la croissance dans certains pays et à l'échelle mondiale.</p> <p>La réunion du Groupe de travail NAEC a montré que la question de la gouvernance constituait un domaine important à étudier. La gouvernance publique n'a guère été abordée dans le débat sur la façon dont les pays peuvent se remettre de la crise et élaborer des politiques plus durables et plus inclusives. Ce projet offre une occasion d'examiner la contribution de la politique réglementaire – volet essentiel de la réforme de la gouvernance publique ; il s'agit en outre d'un domaine dans lequel l'OCDE a déjà effectué des travaux thématiques et des analyses par pays, et où l'initiative NAEC pourrait donner l'impulsion nécessaire à de nouveaux modes de réflexion. Le projet vise à formuler des recommandations et à définir de bonnes pratiques à partir d'enquêtes menées dans des pays de l'OCDE, d'analyses effectuées avec des contributions d'experts, d'études de cas portant sur des expériences de coopération en matière de réglementation, et de débats organisés sous forme de tables rondes.</p> |

|               |   |
|---------------|---|
| <b>C6.</b>    | <b>Conséquences de la mondialisation sur la concurrence</b>   |
| <i>Résumé</i> | <p>L'interdépendance entre les pays a des conséquences directes sur la politique de la concurrence. L'économie mondiale est aujourd'hui plus intégrée que jamais, grâce à la technologie et à une réduction sensible des coûts de transaction. Les entreprises sont présentes sur tous les marchés de la planète et leurs filières d'approvisionnement traversent à de nombreuses reprises les frontières nationales. Le droit de la concurrence s'est également imposé partout dans le monde et il existe aujourd'hui plus de 120 autorités de la concurrence, ce qui permet une convergence remarquable dans la mise en œuvre d'une politique économique reconnaissant les avantages d'un fonctionnement harmonieux des marchés. Ces autorités, dont les travaux présentent une bonne cohérence générale grâce au renforcement de la coopération internationale et à la convergence de plus en plus étroite des cadres, n'en appliquent pas moins la législation sur la concurrence à une échelle nationale, ou au mieux régionale. À mesure que l'économie poursuit son intégration à l'échelle mondiale et, en particulier, que les organismes chargés de la concurrence dans les économies émergentes montent en puissance, il est important de s'assurer que la mondialisation des marchés et l'application nationale du droit de la concurrence favorisent la croissance économique mondiale. Cette étude permettra de sensibiliser davantage les responsables de l'action publique aux conséquences des stratégies nationales d'application du droit de la concurrence, et à l'utilité d'accroître, dans tous les pays, la cohérence et l'homogénéité de cette application. Dans le cadre de ce projet, il s'agira d'établir des liens entre les tendances de l'application du droit de la concurrence d'une part et les mesures de la mondialisation d'autre part, afin de mettre en évidence les coûts engendrés par la fragmentation actuelle, et de faire ressortir les avantages d'une coopération entre les pays, en mettant en lumière la façon dont les outils mis actuellement au service d'une convergence douce et d'une coopération volontaire ont permis de promouvoir une action publique de qualité et de minimiser les conflits. Enfin, l'étude devrait présenter l'éventail des solutions à ce problème adoptées par les pouvoirs publics. La politique de la concurrence ne devrait pas se résumer, au pire à un mécanisme de protection déguisée, ou au mieux à une stratégie aboutissant à des inefficiences coûteuses dans les efforts déployés par les entreprises de dimension mondiale pour prendre des décisions d'investissement appropriées, qu'il s'agisse d'investissements de création ou de fusions-acquisitions.</p> <p>La relation entre mondialisation et concurrence peut aussi être envisagée sous un autre angle dans le contexte des entreprises publiques. Certains pays ont tenté de mettre les entreprises publiques au service de la croissance inclusive, mais l'augmentation relative du nombre de celles-ci soulève des interrogations en matière de neutralité concurrentielle, dans la mesure où les entreprises publiques peuvent quelquefois bénéficier de subventions de l'État et détenir des positions privilégiées sur les marchés, et/ou n'être pas soumises aux mêmes obligations que les entreprises du secteur privé. Dans leurs activités transnationales, les entreprises publiques doivent respecter des règles du jeu équitables, quel que soit le rôle qui leur est assigné dans la politique industrielle de leur propre pays. Le projet envisagé appelle à examiner la question de l'activisme de l'État sous un double prisme : celui des entreprises publiques et celui de l'action publique expérimentale au service d'un État plus éclairé. Seront donc étudiés les moyens d'action permettant aux pouvoirs publics désireux d'utiliser les entreprises publiques à l'appui de la croissance inclusive de continuer à le faire, tout en éliminant tous les effets indirects inacceptables du point de vue politique ou économique dans d'autres pays, en vue de préserver un environnement ouvert et non discriminatoire en matière d'investissement. Dans cette optique, nous nous appuyerons sur des méthodes de recherche à la fois empiriques et fondées sur le dialogue, nous explorerons les sources de données existantes (y compris les informations sur les entreprises et la législation) et nous collecterons de nouvelles données au moyen de questionnaires.</p> |

|               |   |
|---------------|---|
| <b>C7.</b>    | <b>Garantir les recettes fiscales dans une économie mondialisée</b>   |
| <i>Résumé</i> | <p>Les principes généralement admis en matière d'imposition ont été pour l'essentiel formulés dans le contexte d'économies fermées, et ce n'est qu'ensuite que sont venues s'y greffer des mesures destinées à prendre en compte les flux internationaux. Bien que les règles nationales et internationales d'imposition des flux de revenus transfrontaliers, dont l'origine remonte aux années 20, aient évolué depuis lors, le monde a changé de manière encore plus radicale sous l'influence de la mondialisation (en particulier de la mobilité des capitaux internationaux et de l'intensification et des échanges de biens autant que de services), et de la croissance rapide des économies émergentes. L'interaction entre les régimes fiscaux de différents pays prend une importance inédite, du fait de ses répercussions sur l'activité économique, l'emploi et l'égalité (dans les pays et entre eux). Dans le contexte de la mondialisation de l'économie, il convient de noter la coexistence de différentes formes de fiscalité : l'imposition en fonction de la source (impôt sur les bénéfices des sociétés en particulier), l'imposition en fonction de la résidence (notamment l'impôt sur le revenu des personnes physiques) et l'imposition en fonction de la destination (taxe sur la valeur ajoutée par exemple).</p> <p>Il est donc important que soit définie, dans le cadre de l'initiative NAEC, une approche nouvelle en matière de politique fiscale permettant de garantir les recettes fiscales dans une économie mondialisée et d'assurer une cohérence globale des régimes fiscaux, tout en contribuant à affronter d'autres défis : croissance économique inclusive, amélioration de l'emploi, réglementation financière plus efficace, plus grande stabilité de l'environnement macroéconomique et minimisation des effets de contagion négatifs entre les pays. Le projet permettrait de rapprocher, d'une part, les informations concernant les recettes fiscales et les taux d'imposition et, d'autre part, les statistiques relatives aux facteurs de changement dans la structure des recettes (mesure, en comptabilité nationale, de la part des bénéfices dans le PIB total ; données sur la répartition des revenus ou encore statistiques du commerce international ou de l'économie numérique, par exemple) en vue d'analyser les recettes prospectives. On pourra par ailleurs prendre en compte les travaux déjà consacrés à certains sujets essentiels, notamment les transferts internationaux de bénéfices et les conséquences réelles de l'imposition fondée sur la source pour les bénéfices des entreprises et sur la résidence pour les revenus des personnes physiques, ainsi que les analyses empiriques des effets redistributifs d'un recours plus large à une imposition fondée sur la destination (comme indiqué dans le projet B7).</p> <p>Mettant l'accent sur les conséquences des tendances économiques mondiales sur les politiques fiscales nationales, ce projet s'inscrira en complément des travaux menés par l'OCDE sur l'érosion de la base d'imposition et le transfert de bénéfices (projet BEPS). Les travaux dans ce domaine concernent plus précisément les règles internationales d'imposition des bénéfices des sociétés et la définition de stratégies globales, coordonnées au niveau international, visant les pays concernés par l'érosion de la base d'imposition et le transfert de bénéfices (tout en garantissant aux entreprises un environnement sûr et prévisible).</p> |

### ANNEXE III. Bibliographie sélective des racines de la crise et les leçons à en tirer

- Acharya, V. and M. Richardson** (2009), “Causes of the Financial Crisis”, *Critical Review: A Journal of Politics and Society*, Vol. 21, No. 2-3, pp. 195-210.
- Bernanke, B.S.** (2010), “Statement by Ben S. Bernanke, Chairman Board of Governors of the Federal Reserve System”, speech presented at the Financial Crisis Inquiry Commission, Washington D.C., 2 September.
- Bezemer, D.J.** (2009), “No One Saw This Coming: Understanding Financial Crisis through Accounting Models”, *MPRA Paper No. 15892*, Groningen University.
- Borio, C. and W. White** (2004), “Whither Monetary and Financial Stability? The Implications of Evolving Policy Regimes”, *BIS Working Papers*, No. 147.
- Buiter, W.H.** (2007), *Lessons from the 2007 Financial Crisis*, UK Treasury Select Committee, 13 November.
- Clerc, L.** (2008), “A Primer on the Subprime Crisis”, *Occasional paper*, No. 4, Banque de France.
- Colander, D.** (2011), “How Economists Got it Wrong: A Nuanced Account”, *Critical Review*, Vol. 23, No. 1-2, pp. 1-27.
- Eichengreen, B.** (2010), *Globalization and the Crisis*, University of California, Berkeley.
- European Central Bank [ECB]** (2010), *Euro Area Fiscal Policies and the Crisis*, European Central Bank.
- Faruqee, H., A. Scott and N. Tamirisa** (2009), “In Search of a Smoking Gun: Macroeconomic Policies and the Crisis”, *Oxford Review of Economic Policy*, Vol. 25, No. 4, pp. 553-580.
- Financial Crisis Inquiry Commission** (2011), “Final Report of the National Commission of the Causes of the Financial and Economic Crisis in the United States”, United States Government.
- Financial Services Authority [FSA]** (2009), *The Turner Review: A Regulatory Response to the Global Banking Crisis*, Financial Services Authority, UK Government.
- Gambetti, L. and J. Galí** (2009), “On the Sources of the Great Moderation,” *American Economic Journal: Macroeconomics*, Vol. 1, No. 1, pp. 26-57.
- Gramlich, E.M.** (2007), “Booms and Busts: The Case of Subprime Mortgages”, speech presented at the Federal Reserve Bank of Kansas City’s symposium in Jackson Hole, 30 August – 1 September.
- Haldane, A.G. and V. Madouros** (2012), “The Dog and the Frisbee”, speech presented at the Federal Reserve Bank of Kansas City’s symposium in Jackson Hole, 31 August.
- Independent Evaluation Office [IEO]** (2011), *IMF Performance in the Run-Up to the Financial and Economic Crisis*, Evaluation Report, International Monetary Fund.

- Jickling, M.** (2010), "Causes of the Financial Crisis", report prepared for members and committees of Congress, Congressional Research Service.
- Levine, R.** (2012), "The Governance of Financial Regulation: Reform Lessons from the Recent Crisis", *International Review of Finance*, Vol. 12, No. 1, pp. 39-56.
- Lo, A.W.** (2012), "Reading about the Financial Crisis: A Twenty-One-Book Review," *Journal of Economic Literature*, Vol. 50, No. 1, pp. 151-178.
- Nanto, D.K.** (2009), "The Global Financial Crisis: Analysis and Policy Implications", report prepared for members and committees of Congress, Congressional Research Service.
- Parenteau, R.W.** (2006), "U.S. Household Deficit Spending: A Rendezvous with Reality", *Levy Economics Institute of Bard College Public Policy Brief*, No. 88.
- Rajan, R.G.** (2005), "Has Financial Development Made the World Riskier?", speech presented at the Federal Reserve Bank of Kansas City's symposium in Jackson Hole, August.
- Reinhart, C. and K. Rogoff** (2011), *This Time is Different: Eight Centuries of Financial Folly*, Princeton University Press, Princeton.
- Roubini, N. and S. Mihm** (2010), *Crisis Economics: A Crash Course in the Future of Finance*, Penguin Press HC.
- Sapir, A., J. Pisani-Ferry and Z. Darvas** (2011), "A Comprehensive Approach to the Euro-area Debt Crisis," *Policy Briefs*, No. 491, Bruegel.
- Smaghi, L.B.** (2008), "The Financial Crisis and Global Imbalances – Two Sides of the Same Coin", speech to the Asia Europe Economic Forum Conference, Beijing, 9 December.
- Taleb, N.N.** (2007), *The Black Swan: The Impact of the Highly Improbable*, Random House.



#### ANNEXE IV. Documents récents de l'OCDE sur les causes de la crise et les leçons à en tirer

**Blundell-Wignall & Atkinson Lee (2008)**, "Current Financial Crisis: Causes and Policy Issues", *OECD Journal: Financial Market Trends*, Vol. 2008/2, No. 95.

**Égert, B. et D. Sutherland (2012)**, "The Nature of Financial and Real Business Cycles: The Great Moderation and Banking Sector Pro-Cyclicality", *Document de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE n° 938*, Éditions OCDE, Paris.

**Elmeskov, J. (2009)**, "The General Economic Background to the Crisis", dans *Causes of the crisis: Key Lessons*, G20 Workshop on the Global Economy, Mumbai, 24-26 May, pp. 17-33.

**Kirkpatrick, Grant (2009)**, "Corporate Governance Lessons from the Crisis", *OECD Journal: Financial Market Trends*, Vol. 2009/1, No. 96.

**Rohde (2011)**, "Lessons from the Last Financial Crisis and the Future Role of Institutional Investors", *OECD Journal: Financial Market Trends*, Vol. 2011/1.

**OCDE (2012)**, « Les réformes structurelles en temps de crise », *Reformes économiques 2012 : Objectif croissance*, Éditions OCDE, Paris, pp. 17-54

**OCDE (2009)**, *La crise financière : Réforme et stratégies de sortie*, Éditions OCDE, Paris.

**OECD (2010a)**, *OECD Economic Outlook*, Vol. 2010/1, OECD Publishing, Paris.

**OECD (2010b)**, "Trade and Economic Effects of Responses to the Economic Crisis", *OECD Trade Policy Studies*, OECD Publishing, Paris.

**OCDE (2010)**, *Perspectives économiques de l'OCDE*, Volume 2010 numéro1, Éditions OCDE, Paris.

**OCDE (2011)**, « Les 50 ans de l'OCDE : Changements de paradigme dans la conduite de la politique économique », in OCDE, *Perspectives économiques de l'OCDE, Volume 2011 Numéro 1*, Éditions OCDE, Paris.

**OCDE (2012)**, « Les réformes structurelles peuvent-elles accélérer la reprise ? Leçons de 30 ans de réformes dans l'OCDE », in OCDE, *Reformes économiques 2012 : Objectif croissance*, Éditions OCDE, Paris.

**Pain, N. et O. Röhn (2011)**, "Policy Frameworks in the Post-Crisis Environment", *Document de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE n° 857*, Éditions OCDE, Paris.

**Shigehara, K. et P. Atkinson (2011)**, "Surveillance by International Institutions: Lessons from the Global Financial and Economic Crisis", *Document de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE n° 860*, Éditions OCDE, Paris.

**Sutherland, D., et al. (2010)**, "Counter-cyclical Economic Policy", *Document de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE n° 760*, Éditions OCDE, Paris.

**White, W. R. (2012)**, "Credit Crises and the Shortcomings of Traditional Policy Responses", *Document de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE n° 971*, Éditions OCDE, Paris.

*Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.*

# SEMAINE DE L'OCDE 2013

[www.oecd.org](http://www.oecd.org)

OECD Paris  
2, rue André-Pascal, 75775 Paris Cedex 16  
Tel.: +33 (0) 1 45 24 82 00